

UNHCR
Centre de Documentation et de Recherche



Rapport WRITENET No. 16/2000

**LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO:
DE L'INDEPENDANCE A LA PREMIERE GUERRE MONDIALE AFRICAINE**

Par Claude Kabemba

Electoral Institute of Southern Africa

Traduit par Salvatore Sagues

Juin 2001

**WriteNet est un Réseau de Chercheurs et de Spécialistes sur les
Droits de l'Homme, la Migration Forcée, les Conflits Ethniques et Politiques**

**WriteNet fait partie de Practical Management (Royaume Uni)
E-mail: writenet@gn.apc.org**

CE RAPPORT SE BASE PRINCIPALEMENT SUR DES INFORMATIONS, DES ANALYSES ET DES COMMENTAIRES DISPONIBLES DANS LE DOMAINE PUBLIC. TOUTES LES SOURCES UTILISÉES SONT MENTIONNÉES. CE RAPPORT N'EST PAS, ET NE PRÉTEND PAS ÊTRE, UNE ÉTUDE EXHAUSTIVE DE LA SITUATION DU PAYS CONCERNÉ, NI APPORTER DE PREUVES CONCLUANTES QUANT AU FONDEMENT D'UNE DEMANDE PARTICULIÈRE DE STATUT DE RÉFUGIÉ OU D'ASILE. LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS CE RAPPORT SONT CELLES DE L'AUTEUR ET NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT CELLES DE WRITENET OU DU HCR.

ISSN 1020-8429

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	1
2. LE GOUVERNEMENT DE LA RDC DURANT L'ÈRE MOBUTU.....	4
3. LE ZAÏ RE / RDC DE MOBUTU ET DE KABILA DANS LE CONTEXTE DE LA POLITIQUE DES GRANDS LACS	11
3.1. LA GÉO-POLITIQUE RÉGIONALE DE MOBUTU.....	11
3.2. LE CONGO SOUS LAURENT KABILA	13
4. LA MORT DE KABILA ET LA PERSPECTIVE DE LA PAIX.....	15
5. L'AVENIR DE LA RDC	17
5.1. SCÉNARIO 1: UNE MISE EN ŒUVRE RÉUSSIE DE L'ACCORD DE LUSAKA	19
5.1.1. <i>Les Eglises</i>	19
5.1.2. <i>Les partis politiques</i>	20
5.1.3. <i>La société civile</i>	20
5.2. SCÉNARIO 2: L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS.....	24
5.2.1. <i>Première possibilité: la victoire militaire des rebelles</i>	25
5.2.2. <i>Deuxième possibilité: la victoire militaire des forces gouvernementales</i>	27
5.2.3. <i>Troisième possibilité: le découpage de la RDC</i>	27
6. LE RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DANS LA RECONSTRUCTION DE LA RDC.....	28
6.1. LE MAINTIEN DE LA PAIX PAR L'ONU.....	28
6.2. L'AIDE HUMANITAIRE	29
6.3. LES INITIATIVES SÉCURITAIRES DANS LA RÉGION	30
7. CONCLUSION.....	31
8. BIBLIOGRAPHIE.....	32

Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
CP 2500, CH-1211 Genève 2, Suisse

E-mail: cdr@unhcr.org
Site web : <http://www.unhcr.org>

1. Introduction

Au moment de l'indépendance, le pays était connu sous le nom de République démocratique du Congo (RDC). Peu après, le Président Joseph Désiré Mobutu Sese Seko l'a nommé le Zaïre. Récemment, après le renversement du Président Mobutu par les forces de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération (ADFL), conduites par Laurent Désiré Kabila et soutenues par les troupes du Rwanda et de l'Ouganda, le pays a retrouvé le nom qu'il portait au moment de l'indépendance, la République démocratique du Congo. Cette ancienne colonie belge a vécu des événements exceptionnellement tragiques durant ces dernières années. Vaste (à peu près de la taille de l'Europe si l'on excepte la Russie) et riche (le pays peut fournir 80% de la production mondiale de diamants naturels ainsi que de l'étain, du cuivre et du cobalt), il a été la scène d'actes de barbarie et de brutalité depuis cinq ans. Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement le gouvernement de Kinshasa, mais aussi la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays ainsi que la stabilité de toute la région des Grands Lacs.

Le 16 janvier 2001, le Président Laurent Kabila était assassiné. Cet assassinat a surpris de nombreux observateurs nationaux et internationaux car le Président Kabila donnait l'impression de contrôler la situation au moins dans les zones tenues par son gouvernement. Durant son court séjour au pouvoir, beaucoup de personnes sont allées jusqu'à le comparer au Président Mobutu. Beaucoup craignaient le retour d'une sorte de Mobutuisme sans Mobutu.¹ Mais peu d'observateurs ont estimé que l'attitude hostile de Kabila face à l'Occident, son incapacité à créer des conditions minimum de démocratie pour la population vivant dans la zone sous son contrôle et sa réticence à mettre en œuvre l'Accord de Lusaka conclu en juillet 1999 constituaient des raisons suffisamment solides pour prédire sa chute ultérieure. La question de savoir qui était réellement derrière cet assassinat demeure sans réponse, mais quels qu'en soient les motifs, beaucoup s'accordent à reconnaître que le Président Kabila a maintenu l'incertitude concernant l'avenir de la République démocratique du Congo.

Laurent Kabila est arrivé au pouvoir dans un pays détruit par 32 ans du régime "kleptocratique" et autoritaire du Président Mobutu et il a été perçu comme un sauveur qui tirerait le pays hors de ses difficultés politiques, économiques et sociales. Cependant, cet espoir s'est vite évanoui lorsque Laurent Kabila, en dépit de ses promesses en matière de démocratie, s'est nommé lui-même président et a dirigé le pays par décrets. Il a monopolisé tous les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Cependant, le fait que la RDC a subi, en l'espace de moins d'une année, deux graves rébellions armées, la première contre le Président Mobutu, la seconde contre son successeur, amène à conclure ceci: "le malaise qui a conduit à la crise congolaise a été engendré par bien plus d'éléments que le seul échec du gouvernement de Kabila (père) à tenir ses promesses."²

¹ Schatzberg, M.G., Beyond Mobutu: Kabila and the Congo, *Journal of Democracy*, Vol. 8, No. 4, 1997, p. 71

² Mamdani, M., South African Initiative in the Congo Crisis, Special Bulletin, Association of Concerned African Scholars [Harare], No. 53/54, octobre 1998, p. 20

La guerre civile au Congo reflète l'expérience coloniale passée qu'a connue le pays depuis qu'il a été ouvert à l'exploitation occidentale par l'explorateur Henry Stanley. Lorsque les puissances impérialistes ont commencé à s'emparer de l'Afrique dans les années 1880, il y a eu un refus général de voir le Congo tomber entre les mains d'une grande puissance et le pays a donc été attribué au Roi Léopold en tant que cadeau personnel, ce qui a fait de celui-ci l'unique législateur et propriétaire d'un territoire grand comme l'Europe. Le Roi Léopold est resté dans l'Histoire comme peut-être l'un des colonialistes les plus ignobles. Les gouvernements successifs, de l'administration belge aux régimes de Mobutu Sese Seko et Laurent Kabila n'ont rien fait pour restaurer sérieusement la dignité du peuple congolais. "Mobutu a été mis en place et maintenu au pouvoir par les intérêts occidentaux"³ et, en premier lieu, ceux des Etats Unis. Laurent Kabila a été placé au pouvoir parce que cela servait d'autres intérêts cette fois-ci purement africains (avec le soutien des Etats-Unis cependant), à savoir le Rwanda et l'Ouganda, qui ont servi de point d'appui à la première rébellion de 1997.⁴

La seconde rébellion, qui a commencé le 2 août 1998, sept mois seulement après le succès du premier soulèvement, était prévue pour être rapide et étroitement limitée. Cependant, l'intervention du Rwanda et de l'Ouganda a été vite bloquée par le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie et dans une moindre mesure par le Soudan et le Tchad, qui ont tous envoyé des troupes pour aider le gouvernement de Kabila et favoriser leurs propres intérêts stratégiques. En plus de la présence de ces armées nationales, au moins 12 groupes armés irréguliers, y compris des groupes rebelles et des milices, se sont montrés actifs dans ce conflit.⁵ Le West Nile Bank Front (WNBF, Front de la rive occidentale du Nil), l'Uganda National Rescue Front II (UNRF-II, Front de salut national de l'Ouganda II), l'ancienne armée nationale de l'Ouganda, les Forces burundaises pour la défense de la démocratie, l'ancienne armée rwandaise (ex-FAR), la Lord's Resistance Army (LRA, Armée de résistance du Seigneur) et l'Allied Democratic Front (ADF, Front démocratique allié), deux groupes venant de l'Ouganda, ainsi que le mouvement rebelle angolais União Nacional para a Independência Total de Angola (UNITA, Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) font partie de ces groupes rebelles qui ont opéré en RDC. Il s'agit probablement de la guerre la plus complexe à laquelle l'Afrique a dû faire face depuis les batailles post-coloniales.⁶ En raison de la multiplicité des Etats et des groupes rebelles qui y étaient impliqués, ce conflit a été dénommé la "première guerre mondiale" de l'Afrique.

Les efforts visant à amener la paix en RDC ont culminé avec la signature de l'Accord de Lusaka par toutes les parties directement impliquées dans la guerre. Cependant, l'accord n'est resté qu'un bout de papier car les belligérants n'ont pas cessé de le violer. Mais la mort de Laurent Kabila a changé le cours des choses. En effet, beaucoup considéraient la réticence de Kabila à mettre en œuvre l'Accord de Lusaka comme le principal obstacle à la

³ Mamdani, M., South African Initiative in the Congo Crisis, Special Bulletin, Association of Concerned African Scholars [Harare], No. 53/54, octobre 1998, p. 20.

⁴ *Ibid.*

⁵ Kabemba, C., Central Africa: Mediating Peace Where There Is None, *Conflict Trends*, Issue 3, septembre 1999, p. 23

⁶ Reyntjens, F., The Second Congo War: More Than a Remake, *African Affairs*, No. 98, 1999

paix. Sa soudaine disparition de la scène politique congolaise a donc éliminé la principale cause de la poursuite des hostilités.

Cette guerre, qui a duré trois ans, a conduit de nombreux citoyens congolais à trouver refuge dans les pays voisins. Elle a aussi entraîné des déplacements de population en plus grand nombre encore à l'intérieur du pays et augmenté les souffrances sur tout le territoire.

L'analyse des événements révèle clairement que la présente crise trouve ses racines dans la manière dont les Européens se sont comportés en RDC. Si l'on examine la société que les Belges ont laissée derrière eux, il était évident que le chaos et l'incertitude allaient marquer la période qui a suivi immédiatement l'indépendance, entraînant de sérieux effets sur l'économie. En fait, peu d'Africains étaient préparés à prendre les rênes du gouvernement autrement qu'en imitant leurs anciens maîtres. L'expérience du gouvernement colonial que le Congo a connue appartenait à la catégorie des régimes autoritaires qui n'admettent aucune opposition. Les rouages de l'Etat étaient perçus comme la seule voie d'accès à la richesse et, en dernière analyse, les autorités se sont appuyées sur la force armée pour conserver leur pouvoir. Le Président Mobutu a utilisé les mêmes méthodes pour perpétuer sa domination sur le peuple congolais. Des indices montraient que le Président Kabila avait opté pour la même voie.

Le processus d'exploitation des ressources du vaste territoire congolais a poussé la Belgique à chercher plus loin des bras pour travailler, particulièrement pour l'industrie minière du Katanga. Elle s'est naturellement tournée vers les vastes populations du Kivu, du Rwanda, du Burundi, de la Zambie et de la province du Kasai⁷. Mais c'est la population du Rwanda qui a constitué la force de travail la plus fiable. Cependant, ces immigrés du Rwanda ne se sont pas intégrés au sein de la population congolaise autochtone en raison du système colonial qui a organisé les diverses populations selon leur origine et leurs tribus et ceci en dépit du fait que tous ces peuples ont vécu ensemble durant des décennies de manière pacifique. En fait, la politique de la Belgique n'a pas favorisé l'intégration des différents groupes ethniques.

De plus, la législation coloniale n'avait pas de ligne de conduite claire concernant le statut de la population d'origine rwandaise vivant au Congo et, au moment de l'indépendance, la législation ne traitait que des problèmes liés à la question des élections, sans parvenir à traiter la question de la citoyenneté de personnes provenant d'origines extrêmement diverses. Il faut garder à l'esprit que la citoyenneté de ces populations constitue l'une des causes de l'actuel conflit en RDC. En 1960, le Congo a obtenu son indépendance de manière hâtive alors que des questions majeures demeuraient sans solution, des questions qui allaient tôt ou tard entraîner de sérieux conflits entre les populations de la région des Grands Lacs.⁸ Le colonisateur belge est parvenu à créer les trois Etats du Congo, du Rwanda et du Burundi, sans avoir une vision claire de ce qu'est une nation. Les groupes ethniques peuplant le Congo, au nombre de deux cents et plus, et les trois groupes ethniques que l'on trouve au Rwanda et au Burundi, ont poursuivi séparément leur existence sans réelle intégration. Le seul dénominateur commun entre eux était leur soumission à la même administration. Les normes coloniales ont donné naissance à des distinctions entre les colons allogènes et les

⁷ Baleme, N.K.A., *Bantu Ethnic and Traditional Realities in Focus of Central Africa*, Libreville: CICIBA, 1999, pp. 28 et 101

⁸ *Ibid.*

autochtones vivant dans la colonie. Cette distinction s'est perpétuée dans le Congo post-colonial.

2. Le gouvernement de la RDC durant l'ère Mobutu

Après cinq ans d'instabilité politique, le colonel Joseph Désiré Mobutu a pris le pouvoir le 24 novembre 1965. Il a vite pris le contrôle de l'Etat. Comme l'avaient fait les Belges avant lui, Mobutu est revenu à une forme d'administration fortement centralisée et oppressive. En pendant en public quatre anciens ministres de la première république dans le cadre de l'affaire connue sous le nom de "complot de la Pentecôte", Mobutu a envoyé un message clair au peuple congolais, lui indiquant qu'aucune opposition à son programme ne serait tolérée.⁹ Il a profité du chaos politique né de la démocratie pluraliste qui avait prévalu durant les cinq premières années de l'indépendance pour démanteler progressivement les institutions de la première république et abolir la Constitution. Il a ignoré totalement la Loi fondamentale, la première Constitution congolaise, fondée sur la démocratie pluraliste. La Constitution de Luluabourg de 1964 a supprimé le régime parlementaire et attribué à l'Etat congolais la propriété exclusive du sol et du sous-sol du pays. En 1967, Mobutu a modifié la Constitution de Luluabourg en introduisant un système démocratique basé sur le bipartisme. En 1970, il a consolidé encore plus son pouvoir en introduisant le système de parti unique par le biais d'une fusion entre le Mouvement populaire de la Révolution, son parti politique et l'Etat.

Durant ce processus, le Président Mobutu a mis en place un ensemble de mesures visant à créer une mobilisation politique autour d'une idéologie créée de manière artificielle. Il est vite devenu un demi-dieu. Les autres dirigeants politiques n'ont pas eu d'autre choix que de se joindre à lui ou de partir en exil. Mobutu avait le pouvoir de nommer, démettre, restructurer et mettre en place des gouvernements comme il l'entendait sans considération aucune pour la Constitution qu'il avait modifiée de manière unilatérale. Nigel Rodley, le Rapporteur spécial des Nations unies sur la torture a écrit dans ses rapports annuels adressés à cet organisme mondial que "les méthodes de torture utilisées dans des pays comme la République démocratique du Congo durant le règne du Président Mobutu comprenaient des coups très violents, des fractures des membres, des chocs électriques, des abus sexuels, des déportations et des exécutions."¹⁰ Les techniques psychologiques incluaient la privation de salaire, de nourriture, de sommeil et de lumière. Toutes ces méthodes inhumaines étaient contrôlées par l'armée, la garde civile et d'autres forces de sécurité ainsi que par des membres de l'Administration pénitentiaire. Le Washington Office on Africa a présenté une liste non exhaustive d'actes de torture à grande échelle et d'assassinats commis par le pouvoir d'Etat entre 1965 et 1992.¹¹ Des milliers de personnes innocentes ont été torturées et assassinées dans des prisons telles que Makala à Kinshasa, Kasapa à Lubumbashi, Buluo à Likasa, Angenga et Ekafela dans la province de l'Equateur ainsi que dans celle de Luzumu dans le Bas Congo. Il est improbable que le nombre de personnes qui ont disparu aux mains des services secrets puisse un jour être déterminé de manière exacte.

⁹ Leslie, W.J., *Zaire: Continuity and Political Change in an Oppressive State*, Boulder CO: Westview Press, 1993, p. 32

¹⁰ Cité dans un article paru dans *The Washington Post*, 5 avril 1996

¹¹ Washington Office on Africa, *Zaire: A Nation Held Hostage*, Washington DC, juin 1992, pp. 21-6

Le Président Mobutu a été parmi les derniers dirigeants africains au pouvoir depuis longtemps à céder à la pression visant à obtenir des réformes politiques dans ce continent. En 1990, lorsqu'il a annoncé la fin du régime de parti unique, le pouvoir qu'il contrôlait depuis 26 ans a été considérablement affaibli par une large coalition de groupes d'opposition et par les pressions extérieures.¹² Mais il a continué à résister au changement, en ordonnant à ses troupes de disperser les manifestants et en arrêtant les dirigeants de l'opposition. En dépit de toutes ses manœuvres, une Conférence nationale a eu lieu et plus de 4.000 délégués y ont assisté.¹³ Bien qu'il ait accepté la tenue de cette Conférence nationale, Mobutu a rejeté l'idée que celle-ci puisse réclamer la souveraineté sur les affaires du pays. Lorsque sa stratégie a échoué, il est allé vers l'autre extrême en créant autant de partis politiques que possible afin de diviser pour régner. Trois mois après la Conférence nationale, le gouvernement avait enregistré 381 partis politiques.¹⁴ Mais la plupart d'entre eux n'a jamais dépassé un stade embryonnaire de développement. Très peu d'entre eux ont tenté d'étendre leur influence à d'autres provinces, zones rurales ou groupes ethniques différents. Il est utile de noter que tous les partis politiques du Congo ont une connotation ethnique, ce qui provient de l'héritage des associations culturelles du temps de la colonisation. Le résultat de tout cela a été que le Président Mobutu, en génie tacticien, a continué à dominer la politique du Zaïre jusqu'à la rébellion de 1997 qui l'a renversé. Le paradoxe qui a vu le jour durant l'ère de Mobutu c'est que ce sont les masses qui ont exigé l'avènement de la démocratie et d'un Etat régulé par le Droit. Quant à la classe dirigeante, avide, mais privée de toute crédibilité et donc de toute possibilité d'agir sur le plan régional et international, elle a cherché en vain une légitimité nationale en ayant recours à un populisme grossier.

Contrairement à ce qui s'est passé en 1960, le pays a vu naître, dans les années 1990, une société civile et une opinion publique qui voulaient participer à la vague démocratique qui était en train de balayer le monde. La Conférence nationale souveraine a accru sa pression afin d'affaiblir la dictature. Il est important de noter que les forces de l'opposition intérieure se sont engagées à respecter le principe de la non-violence, alors que Mobutu a eu recours à cette violence. Son allié et soutien de longue date, les Etats-Unis, ne pouvaient pas venir à son aide. La thèse de "Mobutu ou le chaos" ne pouvait pas tenir dans l'ère de l'après guerre froide. Le maximum que l'Administration américaine pouvait faire était de favoriser une transition pacifique. Au fur et à mesure que la légitimité de Mobutu s'amenuisait, celui-ci a gouverné de plus en plus par la coercition, principalement grâce à l'armée. Ses unités de répression se sont lancées dans des attaques contre les dirigeants de l'opposition et la population à plusieurs reprises. On peut citer notamment l'attaque contre les étudiants de l'Université de Lubumbashi, le 11 mai 1990; la semaine qui a suivi le 23 septembre 1991, lorsque la frustration a conduit à une semaine d'émeutes et de pillages à Kinshasa par les forces armées zaïroises, qui se sont étendus ensuite à toutes les grandes villes du pays;

¹² Lorsque Mobutu a annoncé la démocratisation du pays, le 24 avril 1990, une large coalition d'opposition a vu le jour, trouvant des soutiens divers parmi les élites régionales insatisfaites notamment des politiciens exclus, des officiers de l'armée, des hommes d'affaires recherchant un accès équitable aux ressources de l'Etat, des syndicats, des membres de professions libérales, des intellectuels ainsi que des représentants des Eglises, des médias et de la jeunesse.

¹³ *Africa News*, Vol. 35, No. 1, 1991

¹⁴ Kabungulu, N., *La transition démocratique au Zaïre: avril 1990 - juillet 1994*, Kinshasa: CIODOS, 1995

l'épisode du 16 février 1992, lorsque les forces de sécurité ont ouvert le feu sur les paroissiens d'une église qui avaient entamé une manifestation pacifique, tuant au moins 33 personnes; et les émeutes du 28 janvier 1993, nées des problèmes monétaires, qui ont fait entre 300 et 1.000 morts. Au cours de ce dernier incident, l'ambassadeur de France, Philippe Bernard a été tué.

Mais c'est la capacité du Président Mobutu à se procurer l'aide de la communauté internationale qui s'est révélée cruciale dans le maintien de cette entité politique qui fonctionnait de plus en plus mal.¹⁵ Pendant l'ère Mobutu, le Congo était réputé pour sa corruption systématique et institutionnalisée. Cela a transformé de manière désastreuse la société toute entière en un système clientéliste unique. A l'image du cabinet du Président Mobutu, les instances gouvernementales, les départements et autres institutions étaient composés d'une pléthore de conseillers, provenant pour la plupart de la tribu d'origine du ministre. Cela impliquait que lorsque le Président décidait de remplacer ou de démettre un ministre, les privilèges étaient supprimés pour toute une tribu qui avait été protégée par cette figure importante du gouvernement. De la même façon, l'accession d'une nouvelle personne à une position gouvernementale était considérée comme une décision du Président d'étendre ces privilèges à une tribu toute entière.

Sur le plan économique, la situation n'était guère différente. Une décennie après l'indépendance, les ressources économiques du pays demeuraient exclusivement entre des mains étrangères. Le Président Mobutu a décidé alors de s'engager dans ce qu'il a appelé une recherche de la souveraineté et du développement économique, en remettant les ressources du pays dans les mains congolaises. Trois politiques principales ont été mises en place pour faire en sorte que cela entre dans les faits: le développement économique par la concentration de l'industrialisation, la priorité donnée à l'agriculture comme moteur du développement et finalement la "Zaï rianisation".

La politique du développement économique par "nod focal" ou "pôle" a duré de 1965 à 1980. Le gouvernement a choisi trois pôles: Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani, pour y créer des industries lourdes afin de stimuler l'économie. Des projets de développement ambitieux et finalement désastreux ont vu le jour au début des années 1970 et ils ont été financés par des emprunts extérieurs.¹⁶ Par exemple l'aciérie de Maluku, qui a demandé un investissement de 250 millions de USD, n'a jamais fonctionné à plus de 10% de sa capacité. En 1980, l'usine avait fermé. Le complexe immobilier de la radio-télévision a coûté 185 millions de USD. Mais les bâtiments sont en mauvais état et la zone de diffusion de la radio n'a jamais dépassé 150 km. On trouve un autre exemple de cette mauvaise gestion dans le Centre commercial international du Congo à Kinshasa, qui a entraîné un investissement de 120 millions de USD mais qui a été déserté par les milieux d'affaires. Une autre stratégie choisie a été de faire de l'agriculture le moteur du développement. L'agriculture, selon les termes du gouvernement, était la "priorité des priorités". Elle était supposée réduire les importations de produits alimentaires qui engloutissaient la majeure

¹⁵ Kabemba, C., *Whither the DRC? Causes of the Conflict in the Democratic Republic of Congo, and the Way Forward*, Policy: Issues and Actors, Vol.12, No. 1, Johannesburg: Centre for Policy Studies, 1999, p. 9

¹⁶ Leslie, W.J., pp. 104-6

partie des devises étrangères du pays. Malheureusement, le gouvernement a échoué à réaliser son objectif. Il n'a jamais alloué plus de 3% du budget de l'Etat au secteur agricole. Alors vint le temps de la politique de Zaïrianisation. Afin de conduire l'économie vers l'autonomie, Mobutu a annoncé dans un discours devant le Conseil national législatif, le 30 novembre 1973, que le gouvernement entendait saisir toutes les entreprises de petite et moyenne taille qui se trouvaient dans des mains étrangères, afin de parachever les efforts préalables visant à exercer le contrôle de l'Etat sur les ressources minières du pays. La politique de Zaïrianisation a été conçue de manière hâtive et mise en œuvre de manière médiocre. A peu près 2.000 entreprises ont été nationalisées. L'essentiel de ces compagnies est tombé dans les mains d'individus se trouvant au sommet de la hiérarchie du régime, notamment le Président Mobutu lui-même et des membres de sa famille. Les effets désastreux de la Zaïrianisation devinrent très vite visibles à peine quelques mois après, lorsque la plupart des entreprises qui se trouvaient dans les mains congolaises ont fait faillite.

La politique économique de la RDC sous Mobutu était tout simplement "kleptocratique" et elle a été perçue par certains observateurs comme un système pyramidal fondé sur une redistribution patrimoniale. Ce processus a commencé par le haut de l'échelle avec un clan présidentiel relativement restreint lié au Président Mobutu par des liens familiaux ou personnels.¹⁷ Ces dirigeants et fonctionnaires visaient à augmenter au maximum leur fortune personnelle et le bien-être de leur clan et de leurs proches partisans et ils ont, dans une large mesure, négligé l'intérêt général. Ils occupaient des positions importantes dans les structures hiérarchiques établies, sur lesquelles le chef suprême (le Président Mobutu), avec ses différents lieutenants et d'autres fonctionnaires administratifs et militaires, exerçait un type de direction politique où ils avaient le vrai pouvoir, fréquemment même le pouvoir de vie et de mort sur autrui. Cela a contraint chaque individu impliqué dans ce système à user de sa position au sein des institutions gouvernementales et para-étatiques afin de promouvoir et protéger les intérêts de son électorat tribal. A partir de là, le recrutement et les nominations à des postes gouvernementaux, l'attribution de terres, de bourses et de logements de fonction ne dépendaient plus de critères objectifs. Au contraire, tout dépendait de plus en plus du favoritisme fondé sur les relations familiales et ethniques.¹⁸ "Ceux qui ont le plus bénéficié d'avantages sous l'ère Mobutu étaient originaires de l'Equateur, et en particulier la population Ngbandi",¹⁹ le propre clan de Mobutu. Cette politique économique a été constamment et soigneusement redéfinie. Elle a consisté à transformer les ressources publiques du Congo en biens privés, en utilisant la corruption et la violence afin de supprimer toute velléité de changement. Ce système "kleptocratique" a fini par être qualifié de "mal zaïrois", un terme utilisé par le Président Mobutu lui-même pour décrire le système qu'il avait contribué à mettre en place. Un observateur extérieur a décrit le Zaïre comme "un Etat objet d'une appropriation personnelle", en notant que durant les années 1980, la fortune du Président Mobutu était estimée équivalente au montant de toute la dette nationale.²⁰

¹⁷ Kabemba, C., *Whither the DRC?*, p. 35

¹⁸ Baleme, p. 82

¹⁹ *Le Potentiel* [Kinshasa], No. 466, 16 mai 1994, pp. 1-8

²⁰ Filatova, I., *Democracy Versus State: The African Dilemma*, dans Solomon, H. et Liebenberg, I. (dir.), *The Consolidation of Democracy in Africa: A View from the South*, Aldershot: Ashgate Publishers, 2000, p. 14

Il y a eu quatre types de flux financiers qui ont contribué à enrichir le Président Mobutu, sa famille et sa clientèle. Tout d'abord les subventions des gouvernements étrangers, notamment les USA. Ensuite, l'utilisation du Trésor congolais à titre de compte personnel. Troisièmement les revenus tirés de l'exportation des ressources minières et naturelles du Congo et finalement l'aide étrangère et les fonds d'investissement. Le Président, sa famille et sa clientèle ont détourné, au fil des années, jusqu'à 40% du budget de fonctionnement du gouvernement, 50% des revenus tirés de l'exportation des minéraux et 50% du budget d'investissement du gouvernement.²¹ Les tentatives de réforme du système financier du Congo ont abouti à des échecs complets. Le Fonds monétaire international (FMI) a envoyé Erwin Blumenthal, un banquier expérimenté, en partie sur la recommandation d'un ami proche du Président Mobutu, sous l'administration Carter, afin de surveiller la Banque centrale du Congo et promouvoir l'intégrité financière dans le pays. Blumenthal a quitté le Congo frustré, en déclarant que le système de corruption au Zaï re, avec toutes ses manifestations perverses et inquiétantes, sa mauvaise gestion chronique et le recours à la fraude ne pouvait qu'anéantir tout effort de changement.²²

Le régime est allé jusqu'à contrefaire la monnaie congolaise pour se procurer des devises étrangères au marché noir. Des intermédiaires libanais ont imprimé certains de ces faux billets de banque à l'étranger, en particulier en Argentine, tandis que des hommes d'affaires congolais et libanais en imprimaient d'autres sur place sous la protection du dirigeant suprême.²³ Si un jour toute l'histoire de l'endettement extérieur du Congo était reconstituée, il est probable que l'on pourrait démontrer que la plus grande partie du montant de la lourde dette extérieure a été soustraite ou dilapidée après avoir été empruntée. Cette réalité est connue non seulement des Congolais mais aussi des bailleurs eux-mêmes qui ont continué malgré tout à donner encore plus d'argent au gouvernement. L'une des sources de tension entre le Président Laurent Kabila et les gouvernements étrangers, ainsi que les institutions financières internationales, est venue de son refus de rembourser la dette congolaise, au motif que cet argent n'avait jamais bénéficié au peuple congolais.

Ce n'est évidemment un secret pour personne que le régime de Mobutu a été soutenu et protégé par les puissances occidentales, notamment les Etats-Unis et la France. Afin d'illustrer le niveau de confiance que les Etats-Unis avaient placé dans Mobutu, voici ce que le Président George Bush a dit: "Le Zaï re est l'un des plus anciens amis de l'Amérique et son Président Mobutu est l'un de nos amis les plus estimés, ainsi j'ai été très honoré d'inviter le Président Mobutu à être le premier Chef d'Etat africain à venir aux Etats-Unis d'Amérique pour une visite officielle durant ma présidence".²⁴ La France et les Etats-Unis

²¹ Mokoli, M.M., *The Transition Towards Democracy in Post-1990 Zaire: Contradictions and Dilemma*, London: International Scholars Publications, 1997, p. 123

²² Voir Burns, J. et M. Huband, How Mobutu Built Up His \$4bn Fortune, *The Financial Times*, 12 mai 1997

²³ Mokoli, p. 124

²⁴ Kelly. S., *America's Tyrant: The CIA and Mobutu of Zaire: How the United States Discovered Mobutu, Put him in Power, Protected Him from His Enemies, and Helped Him Become One of the Richest Men in the World and Lived to Regret It*, Lanham Md: American University Press, 1993, p.

ont fondé leur politique étrangère envers ce pays sur le présupposé que le Zaï re sans le Président Mobutu verserait dans le chaos.

La relation spéciale et étroite entre les Etats-Unis et le Zaï re a été forgée durant la guerre froide et elle a été maintenue au cours des ans, même dans les périodes de rhétorique révolutionnaire ou de mécontentement devant les critiques américaines à l'égard de la politique intérieure de Mobutu. Les Administrations américaines successives ont considéré le Zaï re, avec le président Mobutu, comme un ami. Cela a été montré à plusieurs occasions. Par exemple, durant la première guerre du Shaba (1977) Mobutu a joué la carte du communisme, en insistant sur l'importance stratégique du Zaï re afin de justifier la nécessité d'une intervention occidentale. Mobutu était assez malin pour comprendre que les interventions militaires soviéto-cubaines en Afrique, notamment en Angola, lui donnaient une grande marge de manœuvre sans risquer de s'aliéner complètement les Etats-Unis. Au cours de son long règne, Mobutu s'est révélé réaliste et extrêmement pragmatique quand il le fallait. Etant donné l'importance des ressources minières stratégiques de son pays et sa position-clé au cœur de l'Afrique, Mobutu savait mieux que quiconque la valeur des cartes qu'il avait en main et il les employait chaque fois très efficacement. Les Administrations américaines successives ont fermement soutenu Mobutu. Roger Morris, qui a dirigé les Affaires africaines au sein du Conseil national de sécurité durant les Administrations Johnson et Nixon, a estimé que le dirigeant congolais avait reçu près de 150 millions de USD, sous forme de pots-de-vin et de paiements secrets de la part de la CIA durant la première décennie de son régime.²⁵

Sur le plan de la politique intérieure, le Président Mobutu était passé maître dans l'art d'opposer un leader, une tribu ou un groupe ethnique l'un contre l'autre afin d'obtenir ce qu'il voulait. Deux exemples peuvent illustrer les énormes dégâts causés au pays lorsqu'on aborde le domaine des droits humains. Le premier concerne le conflit ethnique entre les Kasai et les Katangais en 1991. Dans ce conflit, le Président Mobutu a utilisé Gabriel Kyungu Wa Kumwanza, l'un des trois dirigeants de la Fédération nationale des démocrates convaincus et le gouverneur de la province du Katanga pour affaiblir politiquement Etienne Tshisekedi Wa Mulumba, qui avait été nommé par la Conférence nationale souveraine Premier ministre chargé de conduire la transition. Pour Kyungu, il était impossible d'accepter qu'un non Katangais puisse remplir ce rôle, puisque le gouvernement de Kinshasa avait suffisamment exploité et appauvri la province du Katanga durant des années et qu'il était temps que cette partie du pays mette son avenir dans les mains de ses propres fils, les véritables Katangais.²⁶ Le message était suffisamment clair et assez fort pour menacer les personnes non originaires du Katanga. De ce fait, l'unité nationale du Zaï re était aussi menacée. Le message a été encore plus ressenti par les Katangais, qui pouvaient s'attendre à un traitement spécial de la part du gouvernement, du fait que leur contribution s'était élevée à une époque à 70% du budget national. En juin 1993, près de 75.000 personnes d'origine kasai ont été déplacées de Likasi et ont vécu dans des conditions extrêmement précaires, dans des camps improvisés, en attendant un départ incertain vers leur mythique région d'origine. Beaucoup de décès ont été rapportés dans ces camps et dans les trains qui ont servi au rapatriement. Cette opération n'a pris fin que lorsque le Président Mobutu a été suffisamment convaincu que le pouvoir de Tshisekedi était sérieusement affaibli.

²⁵ Mokoli, p. 128

²⁶ Baleme, p. 91

Un autre exemple d'exploitation d'un conflit ethnique concerne le différend qui a opposé les Banyarwanda (aussi connus sous le nom de Banyamulenge) à la population autochtone congolaise du Kivu. Privés de leur citoyenneté, les paysans Banyarwanda se sont aussi vus nier le droit à la terre car les groupes indigènes revendiquaient comme étant celle de leurs ancêtres la terre qu'ils occupaient et cultivaient. La question de la terre est au cœur des conflits qui ont secoué à la fois le Nord et le Sud Kivu. Avant le génocide au Rwanda, des milliers de personnes sont mortes du fait de conflits violents inter-ethniques en 1992 et 1993 dans le Nord Kivu. Au lieu de trouver un moyen de résoudre cette crise de manière responsable, les autorités zaïroises ont jeté de l'huile sur le feu avec des appels à la xénophobie, alors que des soldats et des officiers militaires s'impliquaient dans un trafic d'armes au bénéfice des deux camps. En septembre 1996, le vice-gouverneur du Sud Kivu a déclaré lors d'une émission radiodiffusée que si les Tutsis Banyamulenge ne quittaient pas le Zaïre d'ici une semaine, ils seraient internés dans des camps et exterminés.²⁷

Actuellement il existe un conflit ouvert entre les Banyarwanda et les autres tribus, alors que durant des années ces populations avaient vécu dans une relative harmonie, même si les premières grandes confrontations entre les Banyarwanda et les autres tribus avaient touché, pendant les années 1961-1964, 80% de la population de Rutshuru, Masisi et Goma.²⁸ Le problème de la nationalité de ce groupe d'origine rwandaise a été mal traité durant la seconde république. Il existe de sérieuses contradictions entre les nombreux textes juridiques qui ont essayé de traiter de ce problème. La Constitution de Luluabourg est elle-même claire dans ce domaine, déclarant dans son article 6 § 2, que la citoyenneté congolaise est accordée à partir du 30 juin 1960 à toute personne ayant un ancêtre appartenant à l'une des tribus établies au Congo avant le 18 octobre 1908. Mais ce texte a suscité de nombreuses interprétations qui ont abouti à une impasse, suscitant l'adoption de nombreuses lois et textes administratifs contradictoires.

Alors qu'il est exagéré d'affirmer que le facteur ethnique est l'alpha et l'oméga de la politique africaine, on peut dire qu'il constitue certainement un facteur clé pour expliquer les allégeances politiques en RDC et que sa gestion relève du défi. Cela ne veut pas dire que les querelles ethniques sont la seule cause du conflit. En fait, si on s'en tient là, on n'aboutit qu'à des demi-solutions. Cependant, le conflit en RDC, comme beaucoup d'autres sur le continent africain, est le produit de la relation insatisfaisante entre le gouvernement et la société et toute solution durable demande que les autorités soient davantage en accord avec la population en répondant à ses attentes. Cette tâche requiert une connaissance approfondie des dynamiques sociales de base et cette connaissance ne peut s'acquérir qu'en impliquant le peuple dans les affaires de l'Etat. Depuis 1997, les structures institutionnelles du Congo ont reproduit, au sein d'une crise aiguë, les structures même d'un Etat post-colonial, alors que cet Etat avait cessé d'exister en fait en 1989. Ces structures ont mis en évidence une double crise, à la fois institutionnelle et identitaire, avec une classe dirigeante qui est revenue d'exil et qui, tout en ayant remplacé les "Mobutistes" locaux, a installé un régime autoritaire

²⁷ Nzongola, N.G., *Crisis in the Great Lakes Region*, *SAPEM* [Harare], novembre 1996, p. 5

²⁸ André, C., Dupont, P., Lunanga, L., *et al.*, *Conflits au Kivu, antécédents et enjeux*, *Aspects historiques et dimensions juridiques* Vol. 1, décembre 1996, p. 12

qui ressemblait en tous points à la “mobutocratie” décadente du régime précédent.²⁹ Le régime de Laurent Kabila n’avait aucun lien avec la société, dans un pays où une société parallèle s’était développée durant l’ère de Mobutu. Ces institutions représentent aussi l’expression de la rupture entre l’Etat, qui se trouve prisonnier d’élites peu créatives sur le plan politique, et les masses appauvries.

3. Le Zaï re / RDC de Mobutu et de Kabila dans le contexte de la politique des Grands Lacs

*Il y avait un grand lion dans le pays qui dévorait les gens;
maintenant que le lion est mort, les gens se dévorent entre eux* (proverbe africain)

3.1. La géo-politique régionale de Mobutu

La RDC, avec une superficie de 2.344.000 km², est le troisième plus grand pays d’Afrique. Ses voisins sont le Congo-Brazzaville à l’ouest et au nord-ouest, la République centrafricaine au nord, le Soudan et l’Ouganda au nord-est, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie à l’est, la Zambie et l’Angola au sud. Ces pays constituent l’espace politique unique du Congo, qui peut être divisé en trois zones géographiques: les Etats des Grands Lacs (Burundi, Rwanda, Tanzanie et Zambie); les Etats du bassin du fleuve Congo (Angola, Congo-Brazzaville et République centrafricaine); enfin le Soudan et l’Ouganda. Tout événement significatif qui se produit dans l’un de ces pays a un impact direct sur la stabilité de la RDC et, à l’inverse, tout trouble ou conflit en RDC est immédiatement ressenti par ces Etats frontaliers.

Les forces extérieures qui ont démantelé le régime de Mobutu sont venues de son allié principal, les Etats-Unis, qui ont exploité des intérêts convergents qu’ils partageaient avec le Rwanda, l’Ouganda et l’Angola. L’insurrection de Kabila a commencé dans l’est du Congo, en octobre 1996, lorsque Laurent Kabila a été recruté par le Rwanda et l’Ouganda pour diriger la rébellion en lui donnant un visage congolais. Kabila a été choisi à cause de son opposition au Président Mobutu, qui datait des années 1960. Mais les racines de cette insurrection résidaient dans la politique régionale menée sans aucun scrupule par le Président Mobutu. Pendant son long séjour au pouvoir, il a été perçu comme le “parrain” du Rwanda et du Burundi, intervenant dans ces pays lorsque cela lui convenait et utilisant les mêmes méthodes de division qu’il avait employées pour dominer son propre peuple. Son régime a eu une emprise sur tous les peuples de l’Afrique centrale en utilisant le territoire congolais comme base arrière de violence, d’intolérance et de déstabilisation de la région. Il est même allé jusqu’à soutenir le régime de l’apartheid en Afrique du Sud.

Le Front patriotique rwandais (FPR) créé par la minorité tutsie, qui était composée de Tutsis rwandais partis en exil tout autour de la région des Grands Lacs après l’abolition de la monarchie tutsie au moment de l’indépendance en 1960, a décidé en 1990 de chercher à revenir au pouvoir en envahissant le nord du Rwanda. L’armée de Mobutu et les forces françaises ont sauvé le gouvernement rwandais composé par l’ethnie majoritaire hutue en arrêtant l’avance des rebelles tutsis. Des négociations ont été engagées mais elles ont abouti à une impasse en 1994. Le 6 avril 1994, l’avion qui transportait les présidents du Rwanda et

²⁹ Tshikala, B., *We Must Exploit the Present Retreat of the International Community*, *Newtown Zebra* [French Institute of South Africa], 1998

du Burundi était abattu. Des éléments extrémistes au sein des forces armées hutues ont lancé une campagne systématique d'épuration ethnique du pays contre les Tutsis et les Hutus modérés.

Le génocide de 1994 au Rwanda a donné au Président Mobutu une occasion d'exploiter cet événement pour reconquérir le pouvoir qui lui glissait des mains.³⁰ Il a tenté, avec l'aide de la France, de réorganiser les éléments militaires restants sur la base d'un engagement visant à soutenir les réfugiés rwandais qui étaient armés (l'ex-FAR, les militants *interahamwe*, etc.) afin de récupérer le pouvoir au Rwanda des mains du FPR.³¹ Pour les Français, le Président Mobutu, gendarme agonisant de l'Occident, apparaissait encore comme une force essentielle pour résoudre les conflits régionaux. En d'autres termes, la cause du problème a été présentée comme la solution du problème. Si rien n'avait été fait pour l'arrêter, le Président Mobutu aurait continué donc à déstabiliser la région: l'Angola (par Jonas Savimbi et l'UNITA), le Rwanda (par le biais des auteurs du génocide), l'Ouganda (à travers des mouvements d'opposition). Comme le Président rwandais, Paul Kagamé l'a dit, "nous devons considérer le problème dans un contexte plus large. Lorsque le conflit a débuté, les [*interahamwe*] étaient armés au vu et au su de tous à Tingi Tingi [un camp de réfugiés] en présence de l'ONU et d'organisations non-gouvernementales. Cette situation représentait une menace politique perpétuelle pour le Rwanda".³² La question est donc de savoir pourquoi l'Ouganda et l'Angola se sont alliés au Rwanda lors de la première rébellion. Selon Paul Kagamé, le Rwanda a demandé aux Ougandais et aux Angolais de partager cette responsabilité, "il y a eu en fait un partage du fardeau, même si nous supportons la charge la plus lourde".³³

L'attitude de l'Ouganda a été dictée dans une grande mesure par l'expérience de l'implication directe de la Tanzanie dans la guerre qui a renversé Idi Amin en 1979. Les situations étaient comparables. Le Président Mobutu avait accepté de transformer les camps frontaliers abritant les réfugiés rwandais en camps d'entraînement militaire pour les partisans du "pouvoir hutu", alors que Idi Amin avait envahi la région de Karega, en Tanzanie. Quand les forces tanzaniennes l'en ont chassé, la question s'est posée, que faire alors? Le prochain pas devait-il être pour eux de pousser jusqu'à Kampala et de renverser cette dictature? Ou devaient-ils laisser cette question aux groupes ougandais opposés à Amin en leur donnant autant de matériel et d'assistance politique que la situation l'exigeait? Cependant, cette alternative comportait un risque: si vous frappez un dictateur mais lui laissez le temps de récupérer, cela n'équivaut-il pas à l'inviter à vous porter un second coup, plus mortel?

Dans le cas de l'Angola, le Président Mobutu avait fait du Zaïre une route de transit pour les armes envoyées par les Etats-Unis à destination de l'UNITA. C'est en cela qu'il était perçu comme un allié fiable dans la lutte contre l'expansion du communisme dans le continent. En échange de ses précieux services, son régime pouvait compter sur un soutien militaire extérieur. Après l'échec de Jonas Savimbi aux élections de 1992, les troupes du

³⁰ Wamba-dia-Wamba, E., Protracted Political Crisis, Wars and Militarism in the Regions of Central Africa and Great Lakes, document non publié, présenté au Centre for Policy Studies conference, South Africa, février 1998

³¹ *Ibid.*

³² Mamdani, M., Why Rwanda Admitted to Its Role in the DRC, *The Mail and Guardian* [Johannesburg], 8-14 août, 1997

³³ *Ibid.*

Président Mobutu ont participé directement aux sièges des villes, qui ont coûté la vie à de très nombreuses personnes et détruit la capacité de production de l'Angola.³⁴ Il ne fait pas de doute qu'un Angola fort, uni et stable constituait une menace pour le Président Mobutu. Lorsque l'occasion s'est présentée, le Président Eduardo dos Santos n'a pas hésité à accepter le projet de Paul Kagamé de se débarrasser du Président Mobutu. De plus, après le génocide des Tutsis en 1994, lorsque le Rwanda a décidé d'entrer au Zaïre à la poursuite des *interahamwe* et des ex-FAR, Washington s'est trouvé prêt à sacrifier son ancien ami, le Président Mobutu. En dépit de cette acceptation tacite des Etats-Unis concernant l'intervention du Rwanda au Zaïre, il y avait encore une crainte sincère qu'un désengagement complet ne conduise à un bain de sang.³⁵ Mais la coalition, qui a réuni l'Angola du Président Dos Santos et les Tutsis qui cherchaient à régler de vieux comptes, ne pouvait être stoppée.

De manière directe ou indirecte, le Président Mobutu a soutenu le militarisme au Burundi. L'opposition armée au régime militaire du Président Buyoya avait ses quartiers généraux au Zaïre. C'était notamment le cas pour les Forces de défense de la démocratie/Conseil national pour la défense de la démocratie (FDD/CDD). Cela ne veut pas dire que Mobutu ne soutenait pas le régime burundais. Cependant, en raison des événements liés aux effets du génocide de 1994 au Rwanda, aux coups d'état au Burundi et au conflit ethnique grandissant fomenté par la géo-politique de Mobutu, le régime burundais s'est retrouvé du côté de l'insurrection des Banyamulenge.

En octobre 1996, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération (AFDL) est entrée au Zaïre à partir du Rwanda et du Burundi. Elle était commandée et constituée principalement par des forces militaires tutsies provenant de l'armée patriotique rwandaise (APR) de Paul Kagamé, ainsi que des réfugiés tutsis du Zaïre et quelques exilés congolais, tous placés sous la direction nominale de l'exilé congolais Laurent Kabila.³⁶ Tout en avançant vers l'ouest en traversant le vaste Zaïre, les divisions de cette armée ont assouvi de manière terrible leur vengeance sur les exilés hutus rwandais qui se trouvaient dans des camps à l'est du Zaïre depuis 1994. L'intervention du Président sud-africain, Nelson Mandela, visant à résoudre ce conflit de manière pacifique, a échoué. Le Président Mobutu a été renversé en 1997 et il est décédé un peu plus tard au Maroc. La guerre en RDC est née directement de la politique régionale menée sous l'ère Mobutu.

3.2. Le Congo sous Laurent Kabila

La victoire sur Mobutu a été une grande victoire qui a fait date. On ne sait pas bien cependant qui a réellement vaincu et en a tiré les bénéfices. Sous la direction de l'AFDL, la victoire n'a pas engendré des débats vigoureux parmi ses membres, ni parmi la population en général, sur le style de société, d'Etat et d'institutions qu'il faudrait construire et les moyens de sauvegarder les générations futures d'un risque d'une nouvelle dictature. Au contraire, une autre dictature est apparue. Sous Laurent Kabila, les conditions qui ont donné naissance au type de leadership mobutiste n'ont pas disparu. Cependant, la décision de d'entreprendre une nouvelle guerre ne peut être attribuée aux tendances anti-démocratiques

³⁴ Mwesiga, B., *The Crisis in the Democratic Republic of Congo*, Harare: SAPES, 1999, p. 25

³⁵ Hendrick, B., *Mobutu or Chaos*, 29 avril 1999, <http://www.marekinc.com>

³⁶ *Ibid.*

du Président Kabila. Sous la pression de la communauté internationale, spécialement des Etats-Unis, Laurent Kabila a accepté, peu après avoir accédé au pouvoir, d'organiser des élections dans un délai de deux ans. Avec une telle perspective, il n'était pas nécessaire de reprendre les armes.

La seconde rébellion a créé un conflit à la fois inter-étatique et interne, dans lequel l'intervention étrangère a joué un rôle. Les causes de cette guerre sont à la fois structurelles et conjoncturelles. Certaines causes sont extérieures à la RDC, d'autres lui sont propres.³⁷

Tout d'abord, le problème de la sécurité sur les frontières entre le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et l'est du Congo a été perçu comme l'une des raisons de ce conflit. Les pays voisins ont senti que leur sécurité était en jeu car les forces rebelles qui les attaquaient lançaient leurs opérations à partir du territoire congolais, donc ils se devaient de traverser la frontière afin de poursuivre leurs ennemis. C'était également l'un des principaux objectifs de la première rébellion qui a chassé le Président Mobutu du pouvoir. L'AFDL visait à empêcher les camps de l'est du Zaïre d'être utilisés comme base politique et militaire par l'ancien gouvernement rwandais et ses forces armées; à éliminer et disperser les membres des *interahamwe* et d'autres personnes responsables du génocide de 1994; et à ramener la masse des exilés rwandais vers leur pays d'origine et donc les placer sous le contrôle effectif du gouvernement à Kigali. Le Rwanda et l'Ouganda ont soutenu que, sous le Président Kabila, ces éléments ont non seulement continué à opérer en RDC, mais qu'ils l'ont fait avec la bénédiction du gouvernement qu'ils avaient aidé à installer.

Ensuite, la faiblesse de l'Etat congolais a provoqué l'intervention extérieure. La guerre au Congo avait été précédée par la dislocation de l'Etat congolais et la perte de légitimité du gouvernement de Mobutu. En effet, dans des Etats faibles où la souveraineté et la territorialité sont difficiles à maintenir, la pression s'accroît du fait des acteurs internes et externes qui profitent de cette opportunité pour faire avancer leurs positions respectives.³⁸ L'absence d'une armée nationale forte, la perméabilité des frontières, le mauvais fonctionnement de l'administration et la gestion chaotique des affaires publiques par les gouvernements et régimes successifs ont mis en lumière la faiblesse de l'Etat congolais confronté à des pressions et des ambitions internes et externes. La relation entre des acteurs forts et déterminés et d'autres qui sont faibles et divisés est illustrée par les actions menées par les Tutsis rwandais à l'ouest de l'Afrique centrale.³⁹ Ce fut la faiblesse de l'Etat de Mobutu qui a incité le Rwanda et l'Ouganda, rejoints par l'Angola et le Zimbabwe, à défier le régime de Kinshasa et installer Laurent Kabila comme nouveau président en mai 1997.

Troisièmement, la rébellion, qui a commencé en août 1998, a fait suite à la détermination du Président Kabila de réaffirmer son indépendance vis-à-vis de ses soutiens extérieurs, le Rwanda et l'Ouganda, qui continuaient à maintenir leur présence militaire sur l'ensemble du territoire congolais, montrant ainsi peu de signes de leur volonté de laisser les Congolais régler leurs problèmes internes. Après le facile renversement du Président Mobutu, le

³⁷ Declaration of the Congolese Civil Society for Peace Plan in the Democratic Republic of Congo, Kinshasa, janvier 1999 (document non publié)

³⁸ Väyrynen, R., Regional Conflict Formations: An Intractable Problem of International Relations, *Journal of Peace Research*, Vol. 21, No. 4, 1984, pp. 337-59

³⁹ Wallensteen, P. et Sollenberg, M., Armed Conflict and Regional Conflict Complexes 1989-97, *Journal of Peace Research*, Vol. 35, No. 5, septembre 1998, p. 625

Rwanda et l'Ouganda ont nourri l'ambition de faire du Congo leur protectorat. Cependant, pour la majorité des Congolais, la présence de ces troupes n'était pas la bienvenue. En juillet 1998, le Président Kabila a réalisé que le peuple congolais ne tolérerait pas la présence de soldats rwandais et d'étrangers nombreux au sein de leur gouvernement et il leur a donc ordonné de quitter le pays. Quelques jours après avoir reçu cette demande d'évacuer leurs troupes, le Rwanda et l'Ouganda ont lancé une attaque pour renverser le gouvernement de Kabila. Bien que la précédente action contre le Président Mobutu ait été couronnée de succès, la seconde rébellion montre que cette sorte d'action menée par-delà la frontière ne réussit pas nécessairement.

Quatrièmement, l'absence de démocratie ou de contraintes légales concernant l'utilisation de la force dans la région, est l'une des raisons majeures du conflit non seulement en RDC mais aussi dans d'autres pays de la région. Pratiquement tous les gouvernements de la région sont arrivés au pouvoir en chassant par la force les gouvernements précédents et ils se sont maintenus par le recours à la force contre de nombreux mouvements armés de résistance qui les ont affrontés. En tant que telle, le culte de l'usage de la force comme moyen légitime et même préférable permettant de changer des gouvernements inacceptables et de rester au pouvoir s'est malheureusement ancrée dans la région.

Pour la RDC, une question fondamentale se pose: pourquoi Laurent Kabila n'a-t-il duré que trois ans alors que Mobutu Sese Seko a été capable de tenir durant plus de 30 ans? Le Président Mobutu, de manière évidente, avait hérité d'une infrastructure et d'une économie qui fonctionnaient, il a profité tout au long de son règne du soutien des forces de sécurité, il était solidement installé à Kinshasa et bénéficiait d'un fort soutien de la part des Etats-Unis et d'autres pays tels que la France et la Belgique. Au contraire, Laurent Kabila a hérité d'une infrastructure et d'une économie complètement dévastées et dilapidées et il s'est appuyé pour assurer sa sécurité sur des troupes étrangères extrêmement impopulaires venant du Rwanda et d'Ouganda. De plus, élément peut-être tout aussi fondamental, il ne possédait pas le pragmatisme et l'aptitude personnelle du Président Mobutu à survivre.

4. La mort de Kabila et la perspective de la paix

La mort du Président Kabila, qui était perçu comme le principal obstacle à la mise en œuvre de l'Accord de Lusaka, pouvait soit entraîner le pays dans une anarchie totale ou accélérer le processus de paix. L'assassinat d'un chef d'Etat soulève toujours des problèmes graves, spécialement dans la région des Grands Lacs où l'assassinat d'un chef d'Etat a plus d'une fois entraîné une situation encore plus tragique, à l'instar de la mort du Président Habyarimana du Rwanda, qui a conduit au génocide de 1994. A Kinshasa, la population était convaincue que les troupes loyales au défunt Président Mobutu étaient prêtes à envahir la capitale de la RDC à partir du Congo-Brazzaville après la mort de Laurent Kabila.⁴⁰

⁴⁰ Entretiens dans la rue, Kinshasa, avril 2001

Joseph Kabila, fils de Laurent Kabila, a succédé à son père comme président. Le Président du Zimbabwe, Robert Mugabe, lors d'une rencontre de dirigeants du Zimbabwe, de l'Angola et de la Namibie à Luanda en janvier 2001, a dit que leur alliance voulait que Joseph Kabila soit plus souple que son père dans la recherche d'un règlement du conflit en RDC.⁴¹ Joseph Kabila s'est montré optimiste quant aux perspectives d'une paix prochaine. "Je vois la paix poindre à l'horizon", a-t-il déclaré lors du premier sommet pour la paix en RDC qui s'est tenu à Lusaka après la mort de Laurent Kabila. Cependant, l'espoir d'une mise en œuvre rapide de la paix s'est évanoui lorsque le Rwanda et l'Ouganda ont refusé d'assister à cette rencontre, qui s'est malgré tout tenue sous la direction du Président Chiluba, le principal médiateur de la Southern Africa Development Community, (SADC) la Communauté de développement d'Afrique australe. Un plan visant au retrait hors de la RDC de toutes les troupes étrangères a été adopté. Cette rencontre a servi de plate-forme importante pour le nouveau Président congolais et lui a permis de mettre en pratique ce qu'il avait prêché en Occident lors d'une visite en France, aux Etats-Unis, en Belgique et aux Nations unies peu après son intronisation comme Président de la RDC. Joseph Kabila avait promis de coopérer avec les Nations unies et de mettre en œuvre l'Accord de Lusaka. C'était un changement majeur par rapport à la politique suivie par son père qui était fondée sur des relations inamicales avec les Nations unies. Joseph Kabila a non seulement accepté d'appliquer l'Accord de Lusaka, de permettre le déploiement de troupes onusiennes de maintien de la paix et de favoriser un dialogue inter-congolais, mais il est allé plus loin en acceptant que l'ancien Président du Botswana, Sir Ketimire Masire, agisse comme facilitateur du dialogue inter-congolais.

Mais le refus du Président Kagamé de participer au sommet de Lusaka a causé des inquiétudes sérieuses et légitimes. Le Rwanda a bien commencé un retrait partiel de ses troupes en application de l'Accord de Lusaka, mais des doutes subsistent sur le fait de savoir si le Rwanda et l'Ouganda vont retirer totalement leurs troupes de la RDC. L'analyse de la situation sur le terrain révèle que la réticence du défunt Président Laurent Kabila, à propos du processus de paix, convenait aux espoirs du Président Kagamé et du Président Museveni de maintenir leurs troupes en RDC. Alors que le Président Kabila était perçu comme un obstacle à la paix, ses agissements bénéficiaient en fait à ses ennemis puisqu'ils justifiaient le maintien de leur présence militaire et la poursuite de l'exploitation des ressources de la RDC.

En dépit de la publicité faite autour du retrait des troupes hors de leurs lignes de front, la paix est loin d'être acquise. Dans le cas du Rwanda, on ne peut s'attendre à une évacuation, du moins pas totale, tant que les *interahamwe* ne seront pas arrêtés, désarmés et rapatriés au Rwanda. Dans le cas du gouvernement congolais, le dialogue inter-congolais ne peut se poursuivre tant que des troupes étrangères occupent la moitié de son territoire. Aux yeux des Congolais, le Rwanda et l'Ouganda pourraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour perturber le plan du Président Kabila visant à apporter la paix en RDC:

⁴¹ *The Star*, Johannesburg, 23 janvier 2001

“Les rebelles et leurs parrains dont la franchise n’est pas leur point fort, vont s’agiter dans tous les sens pour empêcher Joseph Kabila de continuer à la quatrième vitesse la recherche d’une paix sincère et définitive en RCD. Qu’est-ce que Kagamé et Museveni peuvent-ils faire pour détourner le président congolais de l’objectif qu’il s’est fixé, à savoir, de mettre rapidement fin à la guerre et de poursuivre l’œuvre de la construction commencée le 17 mai 1997”.⁴²

A Kinshasa, le récent refus par le Rwanda de permettre à l’avion des forces du maintien de la paix des Nations unies d’atterrir à Kisangani a été perçu comme une tactique visant à retarder le processus de paix. Cela permettrait aussi au Rwanda de continuer à exploiter les ressources de la RDC.

5. L’avenir de la RDC

Il existe deux solutions possibles au conflit de la RDC comme il en va de tout conflit. La première solution impliquerait la poursuite des hostilités qui pourrait aboutir à une victoire militaire.⁴³ La seconde consisterait en un règlement diplomatique ou négocié. Les deux solutions ont été essayées simultanément en RDC. Tout en combattant pour parvenir à une victoire militaire, les belligérants ont aussi été impliqués dans des initiatives diplomatiques visant à régler le conflit de manière pacifique.⁴⁴ Ces initiatives ont culminé avec la signature de l’Accord de Lusaka le 10 juillet 1999. Les Chefs d’Etat de la RDC, de la Namibie, du Rwanda, de l’Ouganda et du Zimbabwe ont d’abord signé cet accord alors que les groupes rebelles ont refusé de le signer, même si le Mouvement de libération congolais (MLC) et le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) ont finalement accepté de le faire respectivement le 1^o et le 31 août 1999.⁴⁵ L’Accord de Lusaka prévoit la cessation des hostilités entre les belligérants en RDC. Il stipule que toutes les attaques aériennes, terrestres et navales doivent cesser dans les 24 heures qui suivent la signature, de même pour les mouvements des forces militaires et tous les actes de violence contre la population civile. Les forces devraient se désengager immédiatement.⁴⁶

⁴² On peut circuler de Kisangani à Kinshasa, de Goma à Lubumbashi, *L’Avenir* [Kinshasa], 26 March 2001

⁴³ Kabemba, C., *The Democratic Republic of Congo: The Quest for Sustainable Peace*, dans Kadima, D. et Kabemba, C. (dir), *Whither Regional Peace and Security? The Democratic Republic of Congo after the War*, Pretoria: Africa Institute, 2000

⁴⁴ Certaines de ces initiatives comprennent le sommet de Prétoria, la rencontre du Mouvement des pays non alignés à Durban, les deux sommets de Victoria Falls, la rencontre du SADC à Maurice et les rencontres de Lusaka et de Windhoek.

⁴⁵ United Nations, Secretary-General, Report of the Secretary-General on the United Nations Preliminary Deployment in the Democratic Republic of the Congo, S/1999/790, 15 juillet 1999

⁴⁶ *Ibid.*

L'Accord de Lusaka constitue un plan de paix très compliqué qui repose sur six éléments essentiels:⁴⁷

- Il y a accord sur la souveraineté de la RDC à l'intérieur de ses frontières actuelles ainsi que sur celle de ses voisins.
- un processus global devra être entrepris par les Congolais afin d'établir un nouvel ordre politique.
- Les parties acceptent de coopérer en abordant les problèmes de sécurité de chaque Etat.
- l'Accord appelle spécialement au désarmement des groupes de milices en RDC.
- Toutes les troupes étrangères se retirent de la RDC.
- Une force de maintien de la paix doit être établie dans le cadre du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies afin d'assurer la mise en oeuvre de cet Accord.

L'Accord de Lusaka place une grande responsabilité sur les épaules de deux organismes: le "facilitateur neutre" qui va organiser le dialogue interne supposé produire une "nouvelle distribution politique" et les Nations unies qui, en collaboration avec l'OUA, sont supposées déployer une force de maintien de la paix afin d' "assurer la mise en œuvre" de cet Accord.⁴⁸

La mort de Laurent Kabila pourrait avoir été une bénédiction déguisée. Le Président du Burundi, Pierre Buyoya, a dit que "la mort de Kabila pourrait être un tremplin pour la paix en Afrique centrale."⁴⁹ La mort de Kabila a mis la pression non seulement sur ses alliés et sur le gouvernement congolais mais aussi sur ses ennemis, le Rwanda et l'Ouganda, afin que tous accélèrent le processus de paix. Déjà, les troupes de ces deux derniers pays ont commencé à se retirer de leurs lignes de front en application de la résolution des Nations unies. Si l'on tient compte de ces développements apparemment encourageants, comment peut-on s'attendre à ce que ce conflit tende vers sa cessation? Deux grands scénarios peuvent être envisagés. Tout d'abord, le désengagement pacifique qui a déjà commencé n'est pas achevé et la guerre continue. La poursuite des hostilités pourrait aboutir à la victoire militaire de l'un des deux camps ou à une impasse qui se prolongerait, aucune des parties n'étant en mesure de défaire l'autre militairement. Si l'on aboutissait à une telle impasse, le démembrement de facto du Congo continuerait.⁵⁰ Deuxièmement, un règlement négocié, et donc la mise en œuvre de l'Accord de Lusaka, même s'il a été inégalement appliqué, se poursuivrait. Mais si chacun de ces deux scénarios comporte ses options et probabilités propres, aucun des deux ne peut garantir une paix durable dans ce pays troublé.

⁴⁷ Weiss, H., War and Peace in the Democratic Republic of Congo, *Current African Issues* [Nordiska Afrikainstitutet], No. 22, 2000, p. 1

⁴⁸ *Ibid.*, p. 19

⁴⁹ *The Citizen* [Johannesburg], 22 janvier 2001

⁵⁰ Kabemba, C., *Good Guys and Spoilers: The Lusaka Accord and Prospects for Peace in the DRC*, CPS Policy Brief, No. 14, Johannesburg: Centre for Policy Studies, 1999, p. 1

5.1. Scénario 1: Une mise en œuvre réussie de l'Accord de Lusaka

L'Accord de Lusaka, depuis sa signature en 1999, n'a pas réussi à obtenir des résultats tangibles. Ses objectifs n'ont été atteints qu'en très petit nombre parce que les principales parties ne se sont pas engagées sérieusement à l'appliquer. La mort de Laurent Kabila a créé un risque encore plus grand d'un effondrement à Kinshasa et d'une escalade des combats entre les grandes armées qui sont intervenues dans cette guerre. Cependant jusqu'à maintenant c'est le contraire qui s'est produit. Tout d'abord, depuis la mort de Laurent Kabila, aucun combat n'a été enregistré entre les belligérants. Pour la première fois, le cessez-le-feu prévu par l'Accord de Lusaka a été respecté. Ensuite le Rwanda et l'Ouganda ont commencé à retirer leurs troupes des positions qu'ils occupaient avant la mort de Laurent Kabila. Les Nations unies ont déjà déployé un contingent de 600 hommes en RDC. Il s'agit là de pas significatifs qui redonnent vie à l'espoir que la paix est possible. Si, au moins pour un temps, nous choisissons - peut-être de manière quelque peu optimiste - de croire que la paix va être obtenue, que doit-on faire pour que la démocratie émerge en RDC?

Le mouvement démocratique au Congo est une lutte pour la liberté politique et la prospérité économique. Que ces deux éléments aillent de pair n'a jamais été mis en doute. Le caractère de la domination belge en tant que trinité coloniale réunissant l'Etat, l'Eglise catholique et les grandes compagnies, ainsi que la poursuite de l'exploitation économique, la répression politique et l'oppression culturelle (sous l'ère du néo-colonialisme) ont défini le statu quo.⁵¹ L'indépendance de 1960 et la lutte actuelle en faveur d'une démocratie pluraliste ont donc comme dénominateur commun l'exigence d'un accroissement des droits politiques et d'une amélioration sociale et économique de la vie pour le peuple congolais. L'Accord de Lusaka met en lumière les mesures à la fois militaires et politiques nécessaires pour l'avènement de la paix au Congo. Les objectifs du dialogue doivent inclure l'organisation d'élections démocratiques, la formation d'une nouvelle armée et l'établissement d'une administration publique à travers tout le pays. Il y a des groupes qui devraient jouer un rôle clé afin d'assurer que la transparence est respectée et que le pouvoir n'est pas partagé entre des groupes armés au détriment de la population. Ce sont les Eglises, les partis politiques et d'autres organisations de la société civile.

5.1.1. Les Eglises

Elles demeurent les organisations les plus répandues et les plus efficaces au Congo. Les Catholiques sont les plus nombreux (ils affirment représenter 57% de la population). L'Eglise catholique romaine a exercé une influence prédominante sur la vie sociale et éducative de la colonie. Mais les Protestants et les Kimbanguistes ont également des réseaux efficaces sur le plan national.⁵² De nombreux observateurs ont noté que le mouvement œcuménique est relativement avancé au Congo, ce qui assure une bonne coopération entre les diverses confessions. Cependant, durant les dernières années, à cause de l'habileté de Mobutu à manipuler les Eglises, celles-ci n'ont pas joué un grand rôle dans

⁵¹ Nzongola, N., *The Democracy Movement in Zaire 1956-1994*, document non publié, présenté à la 37e rencontre annuelle de l'African Studies Association, Toronto, 3-6 novembre 1994

⁵² La Gamma, R., *Report, Assessment Mission to the Democratic Republic of Congo between July 1-21, 2001*, parrainé par l'International Foundation for Election Systems (IFES) et le National Democratic Institute for International Affairs (NDI) (document non publié)

la sphère politique. Elles demeurent néanmoins des acteurs potentiellement importants. Par exemple, le mouvement catholique “Justice et Paix” exerce une influence considérable dont il est capable de se servir si les conditions sont réunies.⁵³

5.1.2. Les partis politiques

Tous les partis et toutes les activités politiques sont interdits à la fois dans les zones tenues par le gouvernement et dans celles tenues par les rebelles. Le présupposé du gouvernement de Laurent Kabila était que toute opposition politique, en temps de guerre, porte en elle, intrinsèquement, la marque de la trahison. Cependant, son fils a promis de libéraliser les activités politiques. On ne sait pas encore quand cela adviendra. La situation actuelle contraste avec celle des premières années de la décennie 1990 durant lesquelles c’est un Président Mobutu affaibli qui avait été poussé à autoriser les activités politiques, ouvrant la voie à une Conférence nationale. Mais les partis politiques au Congo n’ont pas de tradition démocratique. Ils n’ont pas de projet pour la reconstruction de l’économie et de l’Etat congolais. Leurs débats tournent généralement autour des avantages que leur apporterait le partage ou la prise du pouvoir.

En fait, le Congo a un problème lorsque l’on vient à considérer la qualité de ses dirigeants. Ils se sont montrés trop souvent égoïstes et préoccupés par des considérations à courte vue par rapport aux questions de la démocratie, du bien public et de l’intérêt national. Les politiciens congolais recherchent le pouvoir par tous les moyens qu’ils estiment opportuns. Déjà, René Lemarchand, écrivant dans les années 1960, confirmait cet état de fait lorsqu’il affirmait que “l’attitude typique des politiciens congolais est d’utiliser leurs propres bases tribales comme tremplins pour parvenir à des positions de direction”.⁵⁴ Ce fait a conduit certains observateurs à conclure que les partis politiques congolais ne sont rien d’autre qu’une manifestation de l’ambition personnelle d’individus égoïstes. Malgré tout, les partis politiques devraient participer aux négociations au même titre que le gouvernement et les rebelles.

5.1.3. La société civile

Le reste de la société civile (car les Eglises et les partis politiques font partie de la société civile) ainsi que le peuple congolais attendent une seule chose des hommes politiques. Cette attente est centrée sur le droit du peuple d’élire les dirigeants qui doivent gouverner. Ils doivent donc prendre part aux négociations afin de s’assurer que le bien-être des Congolais est placé au centre des discussions. Cela permettrait d’être certain que les opinions des Congolais de la rue - concernant la forme future de l’Etat, les dispositions réglementaires et le pouvoir de redistribution - sont incorporées dans le résultat final des discussions.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Lemarchand, R., *Political Awakening in the Belgian Congo*, Berkeley: University of California Press, 1964, p. 213

Malheureusement, même l'analyste le plus optimiste ferait sienne l'idée que la tâche de se défaire de l'héritage du Président Mobutu sera lourde. Le suffrage universel pour les adultes, selon le principe de "un homme - une voix", n'a réellement été appliqué qu'une fois, durant les élections largement contestées de mai 1960, juste après l'indépendance. Aucune des élections qui se sont tenues depuis lors n'a mérité les qualifications de libres et équitables. Pour des raisons évidentes, elles ont été marquées par une fraude outrancière qui a favorisé Mobutu.

La question suivante concerne le fait de savoir quelle sorte d'Etat pourrait être reconstruit dans le Congo de l'après Mobutu-Kabila? Cette question met en évidence l'importance du dialogue inter-congolais.

Quatre autres questions devraient être discutées. Tout d'abord, une redistribution équitable des ressources est nécessaire afin de prévenir tout conflit. L'économie congolaise est en très mauvais état, avec un environnement réduit de manière drastique. Elle devrait s'acheminer vers un développement socio-économique de style capitaliste et une démocratie durable au niveau de la base. La plupart des Congolais arrivent à leurs lieux de travail vers 10 heures du matin et repartent vers 13 heures. La population, dans sa grande majorité, a abandonné la notion de travail vraiment productif et préférerait suivre la loi du moindre effort en se reposant sur la prière, la mendicité, le vol et le pillage.

Dans l'immédiat, il serait important pour tout gouvernement futur de redistribuer de manière équitable le peu de ressources disponibles. De même, il serait important de réexaminer les déséquilibres structurels en termes de ressources économiques au sein du pays. Par cela, je désigne la manière avec laquelle la distribution des ressources est en grande partie détournée, avec une portion du pays bénéficiant d'une concentration significative des ressources alors que d'autres parties se retrouvent marginalisées.

Deuxièmement, l'intégration des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays devrait être traitée comme une priorité. Le manque de respect des normes internationales en matière de droits humains et l'absence d'éducation de ceux qui font la guerre en RDC conduisent les combattants à attaquer des civils, à piller, à saccager et tout particulièrement à violer des femmes de tous âges et de toute condition sociale.⁵⁵ La fuite hors des territoires en guerre en direction de zones relativement plus calmes expose les bébés et les enfants à la mort par déshydratation, en raison des longues marches à pied ou des problèmes de logement lorsqu'ils parviennent à destination. A ce jour, près d'un million de personnes ont été déplacées, dont près des trois quarts sont des femmes et des enfants.⁵⁶ L'insécurité actuelle a conduit des milliers de Congolais à traverser les frontières vers les pays voisins, la Tanzanie, la Zambie, la République centra-africaine, l'Ouganda et parfois l'Angola. Des milliers d'autres ont été déplacés à l'intérieur du pays.

⁵⁵ Mukwayanzo, A.M., *The Impact of the War on Women and Children*, dans D. Kadima and C. Kabemba (dir), *Whither Regional Peace and Security*, Pretoria: Africa Institute, 2000

⁵⁶ *Ibid.*

Anne-Marie Mukwayanzo raconte l'histoire de femmes déplacées qui ont fui l'est du Congo après avoir traversé plus de 2.000 km à pied, avant de trouver un moyen de transport. Elle révèle que sur la route, il y avait de nombreux enfants qui ne savaient pas encore marcher ou qui ne pouvaient plus avancer, ainsi que des femmes qui avaient accouché et avaient ensuite été forcées par leurs maris d'abandonner leurs bébés. Un récit particulièrement poignant concerne une femme enceinte, en travail depuis deux jours, dont le mari a ouvert le ventre avec une lame de rasoir dans un effort désespéré pour lui sauver la vie. Malheureusement, il n'a pas pu suturer la plaie, après avoir mis au monde deux filles jumelles et il les a ainsi abandonnées toutes les trois.⁵⁷

En juin 2000, l'International Rescue Committee a publié un rapport qui affirmait que 1,7 million de "décès en nombre excessif" avaient été enregistrés durant les deux dernières années dans la zone occupée, en raison de l'absence de soins médicaux, du déracinement de millions de personnes et aussi à la suite de massacres de civils par les militaires.⁵⁸ Des statistiques récentes provenant de l'International Rescue Committee et d'organisations onusiennes estiment à 2.5 millions le nombre de Congolais qui ont perdu la vie dans les territoires occupés, victimes directes ou indirectes d'agressions. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies et le Bureau européen de l'aide humanitaire ont décrit la situation dans l'est du Congo comme étant catastrophique. Ils estiment que 2,1 millions de personnes ont été déplacées et que près de 400.000 Congolais sont devenus des réfugiés.⁵⁹ Le 22 mars 2001, la Missionary Service News Agency, (MISNA) organisme catholique basé à Rome, a indiqué que le Rwanda était en train de mettre en place des camps de concentration dans l'est du Congo, dans lesquels des travailleurs réduits en esclavage et amenés des prisons rwandaises étaient obligés de travailler dans des mines souterraines pour en extraire les ressources précieuses du Congo afin de les vendre aux Etats-Unis et à d'autres firmes étrangères. Le Rwanda a immédiatement nié ces accusations.⁶⁰

Alors que le HCR a toujours pu avoir accès aux réfugiés dans le pays d'accueil, il lui est difficile de parvenir jusqu'aux personnes déplacées à l'intérieur du pays. Le plus grand problème réside dans le manque d'accès aux zones où règne une sécurité relative, là même où les populations ont fui, notamment dans la partie orientale du pays, où opèrent la plupart des groupes de milice. Si les Mai-Mai, par exemple, rejettent l'accord de paix dont ils ne sont pas signataires, il est possible que le HCR aurait à obtenir des autorisations assorties de garanties de sécurité dans la zone tenue par ce groupe. Cela pourrait constituer une impasse dont il faudrait sortir. Ainsi l'existence éventuelle de groupes qui restent en dehors du processus de paix demeurera une menace constante pour la vie des agents du HCR. Cela entraînerait aussi le risque de prises d'otages. En fait les combats ont encouragé l'augmentation du militarisme ethnique et l'est du pays a déjà été transformé en un morcellement de fiefs tenus par des seigneurs de la guerre.

⁵⁷ *Ibid.*, pp.117-18

⁵⁸ La Gamma

⁵⁹ *L'Observateur*, 9 avril 2001, discours du Président Joseph Kabila lors de la 57e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies

⁶⁰ Associated Press [Kigali], Rwanda Denies Using Forced Labor for Congo Mining, 23 mars 2001

Troisièmement, le désarmement des groupes armés devrait également être prioritaire. En subordonnant le rétablissement de la paix dans la région des Grands Lacs et en RDC à la démilitarisation et au désarmement des milices Mai-Mai et *interahamwe*, l'Accord de Lusaka a mis la charrue avant les bœufs. Le phénomène Mai-Mai est typiquement congolais. Il constitue une réponse faite dans l'urgence au sentiment d'insécurité qui résulte de la menace, potentielle ou véritable, supposée ou réelle, qui pèse sur la vie des peuples indigènes de la RDC.⁶¹ Par conséquent, la mise en œuvre d'une telle opération semble une entreprise risquée en l'absence de l'implication des groupes de milices dans l'Accord de Lusaka. (Même si le Front pour la libération du Congo (FLC) de Jean-Pierre Bemba a, semble-t-il, incorporé quelques éléments Mai-Mai dans une structure de sécurité potentielle.⁶² A la date où ce rapport est rédigé, il semble que le plan de Bemba a échoué et que des combats violents opposent ses soldats et les Mai-Mai). Comme les milices n'étaient pas parties aux négociations de Lusaka, l'accord qui en est issu ne prend pas en compte leur importance. Il semble donc improbable que les combattants Mai-Mai respectent des décisions conçues et élaborées en leur absence.

En ce qui concerne les *interahamwe*, personne n'a pu aboutir à une estimation de leur nombre et pour les désarmer, il faut d'abord les localiser. Depuis que le Rwanda a été impliqué dans la guerre en RDC, aucun *interahamwe* n'a jamais été fait prisonnier. Cela soulève de sérieux doutes quant à l'hypothèse selon laquelle ils sont engagés dans le combat. Cela pourrait être en fait une prédiction du gouvernement rwandais qui se réalise. L'argument développé ici ne consiste pas à dire que les *interahamwe* n'existent pas. Cependant, ils pourraient ne pas être aussi puissants qu'on le dit. De plus, ils ne se trouvent pas seulement sur le territoire de la RDC. A cause de la perméabilité des frontières dans cette région, ces populations ont pu se déplacer vers d'autres pays. En 1998, par exemple, le porte-parole du HCR à Genève, a dit que "quelque 1.400 Rwandais avaient été recensés par le HCR à Luau mais avaient disparu"⁶³ à la suite de l'intensification des combats entre les forces gouvernementales et le mouvement rebelle de l'UNITA. On peut aussi trouver ces mêmes Hutus en Tanzanie, en Zambie et dans beaucoup d'autres lieux sur le continent africain. Cela signifie simplement que le désarmement devrait inclure tous ces groupes puisqu'ils constituent un danger potentiel pour la sécurité du Rwanda sur le long terme. Aujourd'hui cependant, la cible ce sont ces *interahamwe* qui se trouvent en RDC et qui constituent une menace immédiate pour la sécurité du Rwanda.

Le désarmement ne pourrait être effectif que si les gouvernements de la région investissent plus d'énergie dans les efforts de réconciliation politique sur le plan interne, ce qui, en fin de compte, constitue le seul moyen de convaincre les combattants rebelles de retourner chez eux.

⁶¹ Mutambala, A.B., Should the Mai-Mai Militia be Disarmed? dans Kadima, D. et Kabemba, C. (dir), *Whither Regional Peace and Security*, Pretoria: Africa Institute, 2000, p. 149

⁶² *Ibid.*

⁶³ Cité par l' *Angola Peace Monitor*, Vol.4, No. 10, 2 juillet 1998, www.anc.org.za/angola/ [accédé à ce site le 25 juin 2001]

Quatrièmement, le problème de la citoyenneté des Banyamulenge devra être résolu. Depuis 1960, avec l'indépendance du Congo, cette partie de la population s'est vu nier la citoyenneté congolaise. Aussi longtemps qu'une partie de la population congolaise, les Tutsis Congolais, sont traités comme des apatrides et se voient refuser la nationalité et le droit de vivre dans le pays, on ne peut pas envisager la fin des tensions dans un futur proche. Une situation de guerre civile pourrait donc perdurer.

5.2. Scénario 2: L'échec des négociations

En dépit - certains diraient à cause - de la mort du Président Kabila et du retrait des troupes rwandaises et ougandaises de certaines de leurs positions, la guerre pourrait en fait continuer. La mise en œuvre de l'Accord de Lusaka comprend suffisamment de contradictions et de dilemmes qui, s'ils ne sont pas résolus, pourraient perpétuer la situation de guerre en RDC. Ces contradictions sont le résultat des interprétations divergentes de la nature de la crise qui ont été données par le gouvernement de la RDC et le Rwanda. Pour la RDC, "la crise est née d'un acte d'agression perpétré par le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda, dont les soldats ont été impliqués dans les combats".⁶⁴ Pour les trois autres pays, notamment le Rwanda, "la crise était simplement une affaire interne au Congo".⁶⁵ Le Rwanda affirme que son implication n'est motivée que par la recherche de sa propre sécurité.

Depuis le début de la guerre, le Rwanda et l'Ouganda ont soutenu qu'ils ne se retireraient pas de la RDC tant que leurs problèmes de sécurité ne seraient pas pris en compte. D'après les termes de l'Accord de Lusaka, les *interahamwe*, qui constituent une menace pour la sécurité du Rwanda, doivent être désarmés et regroupés. D'après ce même document, toutes les parties qui ont accepté l'accord doivent localiser, identifier, désarmer et rassembler tous les membres de tous les groupes armés actifs en RDC et tous les pays d'origine de ces groupes armés doivent prendre les mesures nécessaires pour leur rapatriement.⁶⁶ Ceci est un but inatteignable. L'incapacité de désarmer, regrouper et rapatrier ces groupes armés vers le Rwanda constitue alors une menace constante pour la paix. Cela ne serait vraiment pas une tâche facile, en particulier avec une force de maintien de la paix des Nations Unies réduite.

Et l'Accord de Lusaka comporte l'acceptation tacite du maintien du Rwanda sur le territoire de la RDC en attendant que ces groupes soient sous contrôle. Cependant, selon la résolution 1304 des Nations Unies, "l'Ouganda et le Rwanda, qui ont violé la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo, doivent retirer toutes leurs forces du territoire de la République démocratique du Congo sans délai, en conformité avec le calendrier de l'accord de cessez-le-feu de Lusaka et avec le Plan de désengagement de Kampala du 8 avril 2000".⁶⁷ Cette même résolution demande que les autres parties, selon le

⁶⁴ Organization of African Unity, Secretary General, Report on the Crisis in the Great Lakes Region, CM/1980(LXV)(a), Addis Abeba, 1997

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ United Nations, Security Council, Letter ... from the Permanent Representative of Zambia [covering the] Lusaka Ceasefire Agreement, S/1999/815, 23 juillet 1999, annexe A, chapitre 9.1

⁶⁷ United Nations, Security Council, Resolution 1304 on the Democratic Republic of Congo, S/RES/1304 (2000), 16 juin 2000

même calendrier, agissent par réciprocité à chaque phase du retrait mené par l'Ouganda et le Rwanda.

Cela signifie concrètement que si le Rwanda et l'Ouganda ne retirent pas leurs troupes, la probabilité que le gouvernement de Kinshasa et ses alliés envisagent l'option d'une action militaire doit être sérieusement prise en considération. Cela signifie aussi que tant que les conflits politiques au Rwanda et au Burundi voisins ne seront pas résolus, la guerre en RDC pourrait fort bien continuer. Le paradoxe au Rwanda et au Burundi c'est qu'il existe à la fois une majorité hutue qui forme une minorité sur le plan politique et une minorité tutsie qui a le pouvoir politico-militaire. On ne voit pas de solution possible car les conceptions du pouvoir politique sont diamétralement opposées chez les deux groupes ethniques. Etant donné l'obscurantisme des extrémistes des deux bords, la seule manière de désamorcer la situation est d'établir des Etats multi-ethniques ou multi-nationaux au sein desquels les Hutus et les Tutsis auraient les uns et les autres un statut de groupes ethniques bi-nationaux et se verraient garantir le droit inaliénable de vivre sur le territoire internationalement reconnu du Rwanda et du Burundi.⁶⁸ Cela impliquerait des dispositions institutionnelles qui assureraient que tous les pouvoirs de l'Etat seraient répartis de manière proportionnelle entre les deux groupes ethniques et que la République exercerait une souveraineté étatique.⁶⁹ C'est là en fait où l'expérience suisse des cantons pourrait constituer une option aboutissant à "la loi de la majorité combinée avec la sécurité de la minorité". De même qu'une paix en RDC aurait un impact positif sur la recherche d'un accord durable dans ces deux pays, de même la paix et la sécurité au Rwanda et au Burundi réduiraient le niveau de violence dans les conflits en RDC.

Ce qui complique le plus les efforts de paix en RDC c'est l'affirmation selon laquelle il n'y a pas de guerre au Rwanda, en Ouganda et, jusqu'à récemment, au Burundi. Cette définition étroite de la guerre et de la paix amène à affirmer que dans la région des Grands Lacs celles-ci dépendent de la fin de la guerre au Congo. Le principal problème est de savoir si l'Accord de Lusaka demeure un cadre viable et si d'autres accords subsidiaires alternatifs entre les parties congolaises et entre les intervenants armés de la région ne sont pas également nécessaires de manière urgente.

5.2.1. Première possibilité: la victoire militaire des rebelles

Alors que ce scénario était le plus plausible au début de la rébellion, la situation a considérablement changé au fur et à mesure que la guerre s'est poursuivie. Il y a deux raisons à cela. Tout d'abord, tant que l'alliance de Kinshasa avec le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie demeure solide, les chances de l'emporter sont minimes pour les rebelles et leurs soutiens. La défaite du gouvernement de Kinshasa ne serait pas tolérée par ses alliés car cela signifierait aussi leur défaite. On pouvait s'attendre à ce que la mort du Président Kabila modifie les relations entre Kinshasa et ses alliées et que les chances de victoire des rebelles se trouvent encore accrues. Ces prévisions sont nées du fait que, les relations entre ces pays étant très personnalisées, la mort de Kabila pouvait affaiblir l'alliance. Si cela était arrivé, le Rwanda, l'Ouganda et les rebelles congolais en auraient profité pour lancer une offensive. On estime que le Rwanda dispose de 25.000 soldats et l'Ouganda 10.000, alors que les

⁶⁸ Tshiyembe, M., Ambitions rivales dans l'Afrique des Grands Lacs, *Le Monde diplomatique*, janvier 1999

⁶⁹ *Ibid.*

troupes du MLC comptent 12.000 à 15.000 hommes, le RCD-Goma au moins 12.000 à 15.000 hommes et le RCD-ML environ 3.000.⁷⁰ Ces prévisions se sont révélées fausses lorsque les trois alliés de Kinshasa ont exprimé leur engagement à maintenir leur présence en RDC tant que le Rwanda et l'Ouganda ne retireraient pas leurs troupes. En fait, peu après la mort de Kabila, afin de prouver leur solidarité et montrer leurs intentions, les alliés, Zimbabwe et Angola, ont renforcé la présence de leurs troupes à Kinshasa et Lubumbashi.⁷¹

Deuxièmement, les divisions politiques et militaires au sein des rangs des rebelles ont réduit leur capacité à s'assurer une victoire militaire complète. La rébellion a été marquée par l'émiettement, la lutte pour le pouvoir, l'absence d'idéologie et le manque de partisans locaux respectés. Quelle assurance le Rwanda et l'Ouganda pourraient avoir que le dirigeant qu'ils auraient installé à Kinshasa ne leur tournerait pas le dos comme l'avait fait Kabila? Ce cas de figure est tout à fait possible. La victoire des rebelles n'entraînerait pas automatiquement la paix en RDC. D'abord, l'aptitude d'une insurrection divisée à gouverner et à être acceptée demeure douteuse. Avant la mort du Président Kabila, les Rwandais et leurs alliés du RCD avaient fait une incursion dans les territoires du Katanga tenus par le gouvernement en prenant la ville de Pweto, une importante cité frontalière. Il semblait alors que le gouvernement de Kinshasa et ses alliés éprouvaient des difficultés à résister à l'avance du Rwanda et des rebelles et l'on s'attendait à une bataille sanglante pour le contrôle de Lubumbashi. Cependant, le combat pour prendre Lubumbashi aurait mobilisé les Congolais corps et âmes. Une victoire à la Pyrrhus à Lubumbashi aurait terni davantage encore l'image politique des rebelles.

La guerre en RDC est complexe non pas à cause du combat entre les troupes gouvernementales et les rebelles mais surtout en raison des divisions qui se sont produites au sein de la rébellion. Au moins trois groupes de rebelles ont opéré dans le pays depuis 1997.⁷² Le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) était le groupe le plus important, mais il s'est scindé en deux factions. L'une, conduite par le premier dirigeant de la rébellion, Ernest Wamba dia Wamba, est basée à Kisangani et soutenue par l'Ouganda. L'autre, menée par Adolf Olusumba, a ses quartiers généraux à Goma, au Kivu et elle est soutenue par le Rwanda. Le troisième groupe rebelle, le Mouvement de libération congolais (MLC), dirigé par Jean-Pierre Bemba, opère principalement au nord du pays. Ce groupe est aussi soutenu par l'Ouganda. Le RCD-Kisangani a connu de sérieuses transformations lorsque le pouvoir d'Ernest Wamba dia Wamba a été contesté par un nouveau venu, Mbusa Nyamwisi et que dia Wamba a été contraint d'opérer en dehors de Kisangani. Selon Nyamwisi, "Dia Wamba a été renversé".⁷³ Un nouveau mouvement, le Front pour la libération du Congo (FLC) a été créé un peu plus tard par l'Ouganda, sous la direction de Jean-Pierre Bemba, pour former une alliance entre le MLC et le RCD-Kisangani.

⁷⁰ United Nations, Secretary General, Letter to the Security Council [transmitting] Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of Congo, S/2001/357, 12 avril 2001, pp 27-8

⁷¹ *Business Day* [Johannesburg], 23 janvier 2001

⁷² Tandeka, N., The Future of Peacekeeping in Africa, *Africa Insight*, janvier 2001, p. 35

⁷³ Fighting Erupts for Control of Congo Rebel Movement, *Business Day* [Johannesburg], 7 novembre 2000

Il y a eu aussi des affrontements répétés entre les forces rwandaises et ougandaises à Kisangani. Ces affrontements ont réduit la capacité de la rébellion à gagner la guerre contre le gouvernement et, politiquement, la réputation des dirigeants rwandais et ougandais ainsi que celle des rebelles congolais s'est effondrée. Les combats entre l'Ouganda et le Rwanda à Kisangani ont clairement mis en lumière que l'intérêt qu'ils portaient à leur sécurité, qu'ils étaient supposés défendre en RDC, n'était pas la seule motivation de leur invasion. Un récent rapport de l'ONU montre, sans l'ombre d'un doute, que les intérêts économiques jouent un rôle bien plus important dans leur stratégie vis-à-vis de la RDC. Les conclusions de l'ONU légitiment encore plus la position du Président Laurent Kabila selon laquelle ces pays ne sont que des agresseurs, argument qu'il a utilisé très souvent pour persuader le Conseil de sécurité de condamner l'agression et demander le départ immédiat des forces d'invasion.⁷⁴

5.2.2. Deuxième possibilité: la victoire militaire des forces gouvernementales

Si le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda continuent à maintenir leurs troupes en RDC, cette deuxième éventualité est très improbable. L'alliance entre le Zimbabwe, l'Angola, la Namibie et le gouvernement Kabila a visiblement très peu cherché à exploiter les divisions décrites plus haut et écraser la rébellion. Même face à une rébellion divisée, cette alliance n'a pas réussi à faire des incursions dans le territoire tenu par les rebelles. Au contraire, les rebelles, notamment le mouvement rebelle RCD, ont montré leur efficacité en s'emparant de territoires tenus par les forces gouvernementales, grâce à l'esprit combatif des soldats rwandais.

Les alliés du Président Kabila se refusent à lancer une offensive sanglante sur le terrain contre les rebelles, en dépit du nombre de leurs soldats, qui sont bien armés - le Zimbabwe a déployé près de 11.000 soldats, soit le tiers de toute son armée,⁷⁵ alors que les soldats angolais sont quelque 3.000 et que la présence namibienne est limitée à 2.000 hommes.⁷⁶ Ce refus laisse peu de chances d'obtenir une victoire militaire totale contre les différentes factions. Les rebelles occupent la moitié du territoire. De plus, la victoire militaire des forces gouvernementales n'augmenterait pas la perspective de l'avènement de la démocratie en RDC, car le gouvernement se trouverait dans une position encore plus forte après ce succès.⁷⁷

5.2.3. Troisième possibilité: le découpage de la RDC

En l'absence de l'une des deux alternatives précédentes, le découpage de la RDC est une troisième possibilité. Cela signifie une situation où aucune des deux parties ne peut gagner la guerre, ou bien l'accord de paix ne peut pas être appliqué et la RDC reste occupée par différents groupes armés.⁷⁸ Il existe déjà une partition *de facto* en RDC en quatre différentes zones. Mais la question demeure de savoir s'il existe une procédure de forme ou de droit qui puisse être utilisée pour diviser le pays. Beaucoup de personnes plaident pour cette option, en affirmant que la RDC est trop vaste et qu'il serait dans l'intérêt de la population

⁷⁴ United Nations, Secretary General, ... Report of the Panel of Experts ...

⁷⁵ Kabila, Mugabe in Talks on Ending War, *Citizen* [Johannesburg] 11 janvier 2000

⁷⁶ United Nations, Secretary General, ... Report of the Panel of Experts ..., p. 28

⁷⁷ Kabemba, C., *Good Guys* ..., p. 2

⁷⁸ *Ibid.*

de diviser le pays. Cette position a rencontré une opposition sérieuse de la part des Congolais.

Il existe un fort nationalisme parmi le peuple congolais, qui les amène à penser que leur pays est indivisible et qu'il doit garder ses frontières actuelles. Cela contraste avec la crise dans les Balkans où les parties constituant l'ex-Yougoslavie se sont séparées. En RDC, aucune des forces en présence ne lutte pour la sécession; cette attitude est due notamment au succès d'un système national d'éducation et d'administration partagée par tous, augmenté par la renommée d'un genre de musique et de culture spécifique au Congo. Cependant, si l'intégrité territoriale de la RDC n'est pas garantie, la balkanisation continuera. Des signes sérieux indiquent que la stabilité des neuf pays voisins de la RDC serait menacée par la partition du pays. Les relations inter-étatiques dans la région sont marquées par la contagion par-delà les frontières des guerres, violences, massacres, désordres et insécurité ainsi que du trafic d'armes international et illicite, le tout étant relié à une chaîne d'influence qui s'étend de la Somalie à l'Angola à travers l'Éthiopie, l'Érythrée, le Soudan, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, le Congo-Kinshasa et le Congo-Brazzaville. Tous ces pays sont engagés dans des guerres chroniques marquées par une auto-destruction et une auto-aliénation impitoyables.

6. Le rôle de la communauté internationale dans la reconstruction de la RDC

La responsabilité première en matière de prévention des conflits dans un pays doit revenir au gouvernement et à la population de ce pays. Ceux-ci doivent faire en sorte de corriger les facteurs qui peuvent conduire au conflit et construire une structure de solidarité nationale. Cependant, le gouvernement de la RDC, les groupements de la société civile et la région dans son ensemble ne sont pas en mesure d'assurer la mise en œuvre de tout ce qui est requis afin de maintenir la paix. Pour cette raison, la communauté internationale doit contribuer à maintenir et construire une paix durable en RDC. La première priorité est d'imposer la mise en application de l'Accord de Lusaka et de restaurer la souveraineté territoriale de la RDC afin de parvenir à la sécurité dans la région. L'étendue et les conséquences potentiellement déstabilisatrices de cette guerre qui se déroule presque à l'échelle d'un continent rend indispensable une intervention de la communauté internationale. Celle-ci doit trouver un moyen de faire pression de manière plus efficace pour parvenir à la paix et doit se tenir prête à intervenir avec des ressources importantes si le processus prend son élan. Mais, dans la plupart des conflits africains, le rôle de ce que l'on appelle la communauté internationale a été, dans le meilleur des cas, maladroit, et dans le pire totalement contre-productif. Le plus souvent, ce sont les intérêts nationaux des puissances concernées qui ont déterminé la nature de leur implication, plutôt que l'intérêt de la population des pays en conflit. L'un des aspects importants du rôle de la communauté internationale serait le soutien moral, financier et logistique apporté à Sir Ketumile Masire, le facilitateur du dialogue inter-congolais.

6.1. Le maintien de la paix par l'ONU

La communauté internationale doit favoriser le retour de la paix en RDC en obligeant les belligérants à appliquer l'Accord de Lusaka, qui demeure le seul plan de paix négocié. Aujourd'hui, la question n'est plus de se demander si une mission de maintien de la paix est nécessaire. La question est seulement de savoir de quelle sorte de maintien de la paix a-t-on

besoin. L'intensité du conflit, la poursuite des violations massives des droits humains, le risque de génocide et la menace d'une expansion du conflit qui déstabiliserait encore plus la région constituent des raisons qui rendent indispensable l'envoi d'une force de maintien de la paix importante en termes d'hommes et de logistique. Cette "force chapitre VII" nécessiterait au minimum 80.000 à 100.000 hommes pour surveiller les vastes frontières que la RDC partage avec ses neuf voisins. Mais le Conseil de sécurité, dans sa résolution 1291, n'a autorisé l'envoi que de 5.500 hommes chargés du maintien de la paix dans le cadre d'une Mission d'Observation des Nations unies pour la RDC (MONUC).⁷⁹ Ce nombre est loin des attentes des Congolais. L'ONU a, par la suite, décidé de le réduire à 2.500 hommes. Même si cette décision peut avoir été prise pour des raisons sérieuses, la paix ne peut advenir que si toutes les troupes étrangères se retirent de manière pacifique et si des mécanismes de sécurité sont mis en place pour désarmer et rassembler tous les groupes armés informels. En dépit du fait que la taille de la force de maintien de la paix des Nations unies ne correspond pas à la complexité du conflit, son déploiement devrait être vu comme "essentiel afin de construire la confiance parmi les signataires de l'Accord de Lusaka pour qu'ils mettent en œuvre ce qu'ils ont accepté".⁸⁰

La RDC a subi certaines des pires violences qu'a connues le continent. Si la communauté internationale ne prend pas, de manière réaliste, la mesure de ce qui est requis pour y apporter la paix, ce pays risque d'être une source d'instabilité prolongée ainsi qu'une tribune pour les conflits internes et externes des Etats voisins. Le Rwanda acceptera-t-il de se retirer totalement de la RDC? Cela demeure une grande question. Lorsque l'ONU a demandé au Rwanda de retirer ses troupes de la RDC, ce pays a réagi avec irritation, en critiquant le flou de la réponse des Nations unies concernant le déploiement d'une force de maintien de la paix.⁸¹ Il est donc nécessaire de mettre en accord la Résolution 1304 (2000) du Conseil de Sécurité avec l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka. Cela pourrait demander une rupture du lien entre, d'une part, le désengagement et le retrait des troupes étrangères et de l'autre, le désarmement des groupes armés dans le cadre d'un dialogue inter-congolais afin de permettre à chacune de ces opérations de progresser au maximum.

6.2. L'aide humanitaire

L'aide humanitaire aussi sera manifestement nécessaire. La véritable essence de l'action humanitaire est préventive. Elle commence avec la prévention des conditions inhumaines. Aujourd'hui la RDC et la région des Grands Lacs ont besoin de l'aide humanitaire. Un des problèmes critiques que rencontre la communauté internationale est la crise des réfugiés. Chaque guerre qui éclate est plus violente que la précédente et chaque déplacement de population qui se produit est décrit comme étant sans précédent dans son étendue, sa rapidité et l'intensité de la tragédie humaine.⁸² La crise des réfugiés dans les Grands Lacs ne concerne pas seulement les réfugiés venant de la RDC mais aussi ceux du Rwanda et

⁷⁹ Lauria, J., Strident Kabila Again Attacks SA as UN Ponders Force, *The Star* [Johannesburg], 26 janvier 2000

⁸⁰ Richard Holbrook cité dans Barber, S., Sensing Trouble in Congo, US Wants to Put SA on the Line, *Business Day* [Johannesburg], 3 janvier 2000

⁸¹ *The Sowetan*, 22 janvier 2001

⁸² Crisp, J., Africa's Refugees: Patterns, Problems and Policy Challenges, *Journal of Contemporary African Studies*, Vol. 18, No. 2, 2000, p. 157

d'Angola. Le HCR ne devrait pas rencontrer de grandes difficultés dans le rapatriement des réfugiés congolais vers la RDC. Le problème concerne les ressources envisagées pour faciliter la fourniture de l'aide humanitaire aux réfugiés qui se trouvent en RDC et leur retour vers le Rwanda. Ces réfugiés ne sont pas tous simplement des innocents. Il y a parmi eux des personnes qui ont pris part au génocide de 1994 au Rwanda. La distinction entre les responsables du génocide et les réfugiés véritables relèvera du défi. Elle exigera la neutralité de la force d'intervention qui en sera chargée.⁸³ Cependant, face à la catastrophe humanitaire qui affecte actuellement la RDC, le HCR pourrait mettre au point un nouveau programme humanitaire qui serait conforme aux recommandations de la Commission militaire conjointe pour s'attaquer à cette situation d'urgence: par exemple établir un Bureau spécialement chargé des opérations humanitaires sous le contrôle d'un Directeur des Nations unies pour les opérations humanitaires dans les Grands Lacs, qui serait responsable de la formulation et de la coordination stratégique des opérations d'assistance, à la fois dans les zones rebelles et les zones gouvernementales, en RDC et dans les pays voisins. La priorité, ici, ne devrait pas seulement être de soulager les souffrances mais aussi de rendre aux réfugiés leur autonomie. Le HCR devrait encourager les organismes d'assistance à privilégier la coopération avec la communauté locale, soutenir une économie de subsistance et renforcer les capacités des autochtones. De plus, pour bâtir un développement durable, toute stratégie devra prendre en compte les conflits liés à la propriété de la terre, notamment à l'est du pays. Cette approche est moins susceptible d'envenimer le conflit que la seule fourniture de vivres de secours.

6.3. Les initiatives sécuritaires dans la région

Le mécanisme qui résoudrait le conflit dans la région, entre les Etats et au sein même de ces pays, devrait trouver conception, inspiration et démarrage à partir d'un diagnostic correct. La guerre en RDC n'est pas seulement motivée par des problèmes de sécurité, mais aussi par des intérêts économiques. Il faut trouver un système de coopération pour la sécurité dans la région qui inclurait des propositions favorisant la coopération économique entre les Etats de la région. Ce fut à la veille du déchaînement de la violence dans la région, en septembre 1976, que les Chefs d'Etat du Zaïre à l'époque, du Rwanda et du Burundi ont décidé de créer la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL). Aux termes de cet accord, les Chefs d'Etat ont accepté de se consulter régulièrement sur les questions de sécurité dans la région. Cette approche a fonctionné durant un certain temps et contribué de manière significative à minimiser les conflits dans la région. Il serait nécessaire de faire revivre cette organisation, en tenant compte des nouvelles dynamiques. Ceci pourrait alléger les craintes d'ordre politique, sécuritaire et économique des populations vulnérables de la région. La renaissance de la CEPGL devrait être accompagnée par le rétablissement de la Commission inter-étatique sur la sécurité des Grands Lacs. En fait, la Commission militaire conjointe pourrait devenir le catalyseur de cette préoccupation qui institutionnaliserait la sauvegarde des intérêts sécuritaires de chacun. En d'autres termes, afin de faire face de manière globale aux défis que posent les conflits inter-étatiques et internes, en RDC et dans les pays voisins, on peut penser à la création d'une Commission ad hoc de l'OUA sur la paix et la sécurité en Afrique centrale. Elle devrait travailler en liaison étroite avec les institutions onusiennes afin de stabiliser cette vaste région qui comporte non

⁸³ Organisation de l'unité africaine

seulement le Congo, mais tous les pays voisins dont les problèmes sont affectés par ceux de la RDC et aggravent à leur tour ces derniers.

7. Conclusion

Le plus grand défi qui se pose à la solution de la guerre au Congo demeure le fait que six conflits séparés sont en train de se dérouler sur le territoire congolais et que le conflit interne au Congo a été lié par force aux problèmes internes des autres pays, le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi et l'Angola. La guerre n'a encore fait ni vainqueurs ni perdants. Si elle désigne un vainqueur, la route sera libre pour l'imposition d'une autre dictature et la culture de la violence va encore plus profondément imprégner le Congo. Cependant, la mort du Président Laurent Kabila, avec son remplacement par son fils Joseph Kabila, a momentanément réduit l'intensité des combats entre les belligérants. Elle a créé de l'espace pour un essai de mise en œuvre de l'Accord de Lusaka. Il semble que les belligérants ont donné une chance à la paix. Mais pour combien de temps? Pour que le processus de paix se poursuive, le retrait des troupes étrangères, notamment celles qui sont considérées par le gouvernement de Kinshasa et le peuple congolais comme des envahisseurs, est ici nécessaire. De plus, le succès, ou l'échec, de la prochaine série de rencontres dans le cadre prévu d'un dialogue inter-congolais sera décisif. Les premières mesures conduisant au rétablissement de la paix dans la région des Grands Lacs consistent à admettre l'échec complet des solutions élitistes et étatiques au Burundi, au Rwanda et en Ouganda aussi bien qu'en RDC. Tous ces pays sont, sans exception, dans une situation de guerre et de violence et il faut accepter l'idée que c'est dans la réconciliation (et non dans le militarisme et le triomphalisme) que réside la solution.

8. Bibliographie

Africa News, Vol. 35, No. 1, 1991

André, C., Dupont, P., Lunanga, L., *et al.*, Conflits au Kivu, antécédents et enjeux, *Aspects historiques et dimensions juridiques*, Vol. 1, décembre 1996

Angola Peace Monitor, Vol. 4, No. 10, 2 juillet 1999, www.anc.org.za [accédé à ce site le 25 juin 2001]

Associated Press [Kigali], Rwanda Denies Using Forced Labor for Congo Mining, 23 mars 2001

Baleme, N.K.A., *Bantu Ethnic and Traditional Realities in Focus of Central Africa*, Libreville: CICIBA, 1999

Barber, S., Sensing Trouble in Congo, US Wants to Put SA on the Line, *Business Day* [Johannesburg], 3 janvier 2000

Burns, J. and M. Huband, How Mobutu built up his \$4bn fortune, *The Financial Times*, 12 mai 1997

Business Day [Johannesburg], 23 janvier 2001

The Citizen [Johannesburg], 22 janvier 2001

Crisp, J., Africa's Refugees: Patterns, Problems and Policy Challenges, *Journal of Contemporary African Studies*, Vol. 18, No. 2, 2000

Declaration of the Congolese Civil Society for Peace Plan in the Democratic Republic of Congo, Kinshasa, janvier 1999 (document non publié)

Fighting Erupts for Control of Congo Rebel Movement, *Business Day* [Johannesburg], 7 novembre 2000

Filatova, I., Democracy Versus State: The African Dilemma, in Solomon, H. and Liebenberg, I. (eds.), *The Consolidation of Democracy in Africa: A View from the South*, Aldershot: Ashgate Publishers, 2000

Hendrick, B., Mobutu or Chaos, 29 avril 1999, <http://www.marekinc.com>

Kabungulu, N., *La transition démocratique au Zaïre: avril 1990 - juillet 1994*, Kinshasa: CIODOS, 1995

Kabemba, C., The Democratic Republic of Congo: The Quest for Sustainable Peace, in Kadima, D. and Kabemba, C. (eds.), *Whither Regional Peace and Security? The Democratic Republic of Congo after the War*, Pretoria: Africa Institute, 2000

_____, *Good Guys and Spoilers: The Lusaka Accord and Prospects for Peace in the DRC*, CPS Policy Brief, No. 14, Johannesburg: Centre for Policy Studies, 1999

_____, Central Africa: Mediating Peace Where There Is None, *Conflict Trends*, Issue 3, septembre 1999

_____, Whither the DRC? Causes of the Conflict in the Democratic Republic of Congo, and the Way Forward, *Policy: Issues and Actors* [Centre for Policy Studies], Vol.12, No. 1, 1999

Kabila, Mugabe in Talks on Ending War, *Citizen* [Johannesburg] 11 janvier 2000

Kelly, S., *America's Tyrant: The CIA and Mobutu of Zaire: How the United States Discovered Mobutu, Put him in Power, Protected Him from His Enemies, and Helped*

- Him Become One of the Richest Men in the World and Lived to Regret It*, Lanham Md: American University Press, 1993
- La Gamma, R., Report, Assessment Mission to the Democratic Republic of Congo between July 1-21, 2001, parrainé par l'IFES and le NDI (document non publié)
- Lauria, J., Strident Kabila Again Attacks SA as UN Ponders Force, *The Star* [Johannesburg], 26 janvier 2000
- Lemarchand, R., *Political Awakening in the Belgian Congo*, Berkeley: University of California Press, 1964
- Leslie, W.J., *Zaire: Continuity and Political Change in an Oppressive State*, Boulder CO: Westview Press, 1993
- Mamdani, M., South African Initiative in the Congo Crisis, *Special Bulletin, Association of Concerned African Scholars* [Harare], No. 53/54, octobre 1998
- _____, Why Rwanda Admitted to Its Role in the DRC, *The Mail and Guardian* [Johannesburg], 8-14 août, 1997
- Mokoli, M.M., *The Transition Towards Democracy in Post-1990 Zaire: Contradictions and Dilemma*, London: International Scholars Publications, 1997
- Mukwayanzo, A.M., The Impact of the War on Women and Children, in Kadima, D. and Kabemba, C. (eds.), *Whither Regional Peace and Security*, Pretoria: Africa Institute, 2000
- Mutambala, A.B., Should the Mai-Mai Militia Be Disarmed? in Kadima, D. and Kabemba, C. (eds.), *Whither Regional Peace and Security*, Pretoria: Africa Institute, 2000
- Mwesiga, B., *The Crisis in the Democratic Republic of Congo*, Harare: SAPES, 1999
- Nzongola, N.G., Crisis in the Great Lakes Region, *SAPEM* [Harare], novembre 1996
- _____, The Democracy Movement in Zaire 1956-1994, document non publié, présenté à la 37e rencontre annuelle de l'African Studies Association, Toronto, 3-6 novembre 1994
- L'Observateur*, 9 avril 2001
- On peut circuler de Kisangani a Kinshasa, de Goma a Lubumbashi, *L'Avenir* [Kinshasa], 26 March 2001
- Organization of African Unity, Secretary General, Report on the Crisis in the Great Lakes Region, CM/1980(LXV)(a), Addis Abeba, 1997
- Le Potentiel* [Kinshasa], No. 466, 16 mai 1994
- Reyntjens, F., The Second Congo War: More Than a Remake, *African Affairs*, No. 98, 1999
- Schatzberg, M.G., Beyond Mobutu: Kabila and the Congo, *Journal of Democracy*, Vol. 8, No. 4, 1997, p. 71
- The Sowetan*, 22 janvier 2001
- The Star* [Johannesburg], 23 janvier 2001
- Tandeka, N., The Future of Peacekeeping in Africa, *Africa Insight*, janvier 2001
- Tshikala, B., We Must Exploit the Present Retreat of the International Community, *Newtown Zebra* [French Institute of South Africa], 1998
- Tshiyembe, M., Ambitions rivales dans l'Afrique des Grands Lacs, *Le Monde diplomatique*, janvier 1999
- United Nations, Secretary-General, Report of the Secretary-General on the United Nations preliminary deployment in the Democratic Republic of Congo, S/1999/790, 15 juillet 1999

_____, Secretary-General, Letter to the Security Council [transmitting] Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of Congo, S/2001/357, 12 avril 2001

_____, Security Council, Resolution 1304 on the Democratic Republic of Congo, S/RES/1304 (2000), 16 juin 2000

_____, Security Council, Letter ... from the Permanent Representative of Zambia [covering the] Lusaka Ceasefire Agreement, S/1999/815, 23 juillet 1999, Annexe A, Chapitre 9.1

Väyrynen, R., Regional Conflict Formations: An Intractable Problem of International Relations, *Journal of Peace Research*, Vol. 21, No. 4, 1984, pp. 337-59

Wallensteen, P. and Sollenberg, M., Armed Conflict and Regional Conflict Complexes 1989-97, *Journal of Peace Research*, Vol. 35, No. 5, septembre 1998

Wamba-dia-Wamba, E., Protracted Political Crisis, Wars and Militarism in the Regions of Central Africa and Great Lakes, document non publié, présenté au Centre for Policy Studies conference, South Africa, février 1998

Washington Office on Africa, *Zaire: A Nation Held Hostage*, Washington DC, juin 1992

The Washington Post, 5 avril 1996

Weiss, H., War and Peace in the Democratic Republic of Congo, *Current African Issues* [Nordiska Afrikainstitutet], No. 22, 2000